



A S S O C I A T I O N L O I 1 9 0 1

SOUTIEN AUX MINEURS ÉTRANGERS EN DIFFICULTÉ

Rapport d'activité 2012

Repérage et accompagnement de mineurs étrangers
en danger, isolés ou mal accompagnés

L'ensemble de l'équipe de  a participé à la rédaction du présent rapport :

L'équipe éducative

Mathilde Archambault, responsable de l'équipe éducative

Florina Albu, Bénédicte Cabrol, Carine Estager, Tom Herard, Morgane Siri, Julian Varga, éducateurs

Léa Malidor, Lucie Plesse, éducatrices stagiaires

L'équipe administrative

Guillaume Lardanchet, directeur

Séverine Canale, responsable administrative et financière

Ana-Maria David, assistante de direction et Professeur de FLE

Martina Andreeva, chargée de projets européens
et du programme de protection des victimes de la traite des êtres humains

Alice Corby et Marie Malpel, stagiaires

Durant l'année 2012 ont également participé à l'activité de l'association :

Jean-Philippe Legaut, chargé de mission puis directeur par intérim

Yann Le Bris, éducateur

Damien Nantes, directeur

Olivier Peyroux, chargé de projet, lutte contre la TEH et projets européens

Elise Berthome, éducatrice stagiaire

Mariana Amova, stagiaire de l'équipe administrative

Au cours de cette année, Hors La Rue a assuré son activité de Français Langues Etrangères grâce à de nombreux bénévoles :

Lyliane Niculescu, Dolorès Pazos, Marie-Paule Thiriat, Cécile Débarge, Virginia Bach, Cécilia Aubry, Daniel Dumitru, Miruna Popescu, Juliet Christmann, Pauline Gourdon, Valérie Favret, Guillaume Marcoux, Anna Crosta, Eugénie Parjadis, Isabelle Houessou, Mirabela Ciocan, Kahina Saadi, Emma Saunders, Clémence Moreaux, Nora Labo, Fanny Mrasilevici, Adeline Chaillou.

Le Conseil d'administration de Hors La Rue est composé de :

Edouard Donnelly, Président

Jean-Claude Alt, Louis Bourgois, Jean-Louis Brassat, Estelle Denize, Hervé Hamon, Benoît Labayle

Rejoins en 2012 par

Pierre Joxe, Geneviève Lefèvre, Alexandre Le Clève et Mathieu Desrues

SOMMAIRE

EDITO	6
L' ACTION EDUCATIVE	9
Objectifs généraux et principes d'action	9
Objectifs de notre action	10
Principes soutenant notre action	11
Moyens de l'action	12
L'équipe mobile	12
Le centre de jour	13
NOS ACTIONS EN 2012	14
Présentation des tournées sur les lieux d'activité	14
La Gare du Nord	14
Châtelet Les Halles	16
Rivoli-Musée du Louvre	17
Les tournées en partenariat avec Les Amis du Bus des femmes	18
Autres modalités d'intervention	19
Les tournées de repérage ponctuelles	20
Présentation des tournées sur les lieux de vie	22
Champs-Sur-Marne	24
Noisy le Grand	24
La Courneuve et Bobigny	25
Nos autres interventions mobiles	27
L'accueil sur le centre de jour	28
Fonctionnement	28
Le sens de l'action	28
Les postes sur le centre de jour	29
Le cours de Français Langue Etrangère (FLE)	32
Les activités socio-éducatives	34
DESCRIPTION QUANTITATIVE DE L'ACTIVITE	38
Contacts, accompagnements et résultats	38
Caractéristiques du public	40
Statistiques tournées	42
Statistiques du Centre de jour	42
L'ÉVOLUTION DES PUBLICS DE HORS LA RUE	44
Les jeunes roumains en situation d'errance	45
Les mineurs délinquants-victimes	49
La Mineurs Isolés Etrangers extra-européens	54
PROJETS EUROPEENS	58
PARCOURS D'INTEGRATION	60
CONCLUSION	62
REVUE DE PRESSE	64

L'année 2012 a vu fonctionner le dispositif dit « Versini » de protection des Mineurs Isolés Etrangers pour une dixième année. Conçu pour permettre à ces jeunes gens d'accéder à la protection à laquelle ils ont droit en vertu de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ratifiée par la France en 1990, il s'appuie notamment sur les missions de repérages menées par Hors La Rue. Le repérage constitue en effet un préalable à l'accompagnement vers le droit commun de ces enfants : ils ignorent parfois quels sont leurs droits, et les services responsables n'ont pas pour mission d'aller les chercher. Comment dès lors les protéger sans aller vers eux ?

Cette question, à laquelle répond pourtant le dispositif Versini, a encore besoin d'être posée aujourd'hui. En 2012, les mineurs étrangers en danger, auprès desquels Hors La Rue intervient depuis sa création, rencontrent toujours des difficultés pour faire valoir leurs droits.

Historiquement, Hors La Rue, grâce à son équipe éducative roumanophone, s'adresse aux mineurs roumains isolés ou en famille, que nous repérons d'abord dans la rue. Aujourd'hui majoritairement issus de la communauté rom, ces mineurs roumains, donc européens, voient leurs droits, en tant qu'enfants, menacés.

Les discours de stigmatisation vis-à-vis de la communauté rom et l'instrumentalisation des phénomènes de délinquance à des fins électoralistes ont contribué à fixer durablement les préjugés à l'encontre de ces enfants. La politique basée sur la seule répression a largement prouvé son inefficacité ; la définition de dispositifs innovants d'accompagnement et de protection de ces enfants est quant à elle entravée par des idées reçues persistantes... Ce climat général est à la source d'un curieux paradoxe : on n'a jamais autant parlé des roms et pourtant la méconnaissance à leur égard est profonde. L'idée que leur nationalité ou leur communauté d'origine expliquent tout est simpliste et ne permet pas de saisir la

diversité des situations et des problématiques que vivent les nombreuses familles vivant en France, en bidonville.

L'actuelle réalité de ces jeunes est souvent dure. L'absence de scolarisation les prive de l'accès à de nombreux savoirs ainsi qu'à l'intégration. Elle favorise également l'errance et la confrontation à de nombreux dangers. Si voler, traîner, mendier ou se prostituer sont des activités risquées pour des adultes dans la rue, elles comportent des périls bien plus grands pour les enfants. Par définition vulnérables, ils sont parfois contraints par d'autres à s'exposer ainsi. Ces situations extrêmes d'enfants exploités existent. Elles ne concernent bien entendu pas tous les enfants en errance. Malgré leur gravité, il est inquiétant de constater que les dispositifs de protection demeurent inefficaces, car inadaptés et que l'on continue trop souvent à les traiter comme des délinquants alors qu'ils sont victimes. Le bon sens et le droit leur sont pourtant favorables.

Pour apporter des solutions, non seulement aux cas les plus graves, mais aussi à tous les autres enfants étrangers en danger, il y a d'abord un combat contre une certaine ignorance à mener. Une des missions initiales de Hors La Rue, le repérage d'enfants étrangers en danger, répond à cet objectif. Car aller à la rencontre de ces enfants dans la rue, où tout le monde les voit, mais aussi dans les bidonvilles, où peu vont, nous permet d'abord de les connaître. Souvent fuyants, parfois méfiants, créer du lien avec eux est un véritable enjeu. Cette démarche, que nous décrivons dans les pages qui suivent, est aujourd'hui plus que précieuse compte tenu de l'enjeu mais aussi de l'évident besoin de rupture avec les politiques contre-productives et génératrices d'injustices.

Nous rencontrons également de nombreux mineurs isolés étrangers extra-européens confrontés eux aussi aux risques liés à l'errance. Mais, parce qu'ils sont demandeurs de protection, il leur faut aussi comprendre et assimiler la procédure complexe qui doit les amener

vers cette protection. Cette expérience est souvent rude et notre rôle consiste de plus en plus à les accompagner dans les recours juridiques qu'ils mènent lorsque la protection à laquelle ils ont droit leur est refusée. Ces recours prennent du temps et rapprochent souvent les jeunes de la majorité, synonyme de clandestinité. Ces situations sont courantes et nuisent à l'efficacité de l'action publique : nous avons en effet accompagné à plusieurs reprises des jeunes pouvant saisir directement le juge des enfants, suite à des refus de protection pour contestation de minorité par l'autorité administrative. Les audiences ont quasiment toutes abouti à la prise en charge du mineur...

La situation générale des mineurs étrangers demeure donc préoccupante en France, en 2012. Elle nécessite plus que jamais une grande vigilance, la vulnérabilité de ces enfants étant malheureusement renforcée dans un contexte économique dégradé, qui ne peut par ailleurs justifier le désintérêt que suscitent ces enfants... En 2012, l'activité de Hors La Rue est marquée par ces dynamiques. Nous avons en effet enregistré une forte activité : nous suivons toujours autant de jeunes - plus de 130 nouveaux jeunes accompagnés cette année - et la fréquentation de notre centre d'accueil de jour a doublé. Dans le même temps, les situations collectives et individuelles ne cessent d'évoluer, nous obligeant à une adaptation constante. Comme nous l'expliquons dans la partie consacrée à l'évolution de notre public, les situations des jeunes que nous accompagnons demeurent complexes et les solutions à adresser sont peu nombreuses et fragiles. Nous composons enfin et depuis plusieurs années, avec une insuffisance de moyens qui pèse sur notre fonctionnement et qui nous oblige à redimensionner certaines activités voire à les supprimer.

Dresser ce constat pourrait décourager. Nous demeurons pourtant persuadés de l'utilité de notre démarche. La diversité de nos interlocuteurs, institutionnels et associatifs le prouve en partie. Sur le

terrain, nous cherchons constamment à articuler notre intervention avec d'autres organisations, et participons aux démarches collectives et inter-associatives qui visent à mieux défendre les droits des mineurs étrangers en danger. Nous avons aussi à cœur de faire connaître notre action, mais aussi de la renforcer, notamment en participant à des projets européens de recherche.

Hors La Rue poursuivra cette année ses missions de repérage et d'accompagnement avec la volonté inaltérée de participer dans la mesure de ses compétences, à l'amélioration de la situation de ces enfants. Sur le terrain comme sur la place publique, nous veillerons à oeuvrer pour que soient respectés leurs droits.

Edouard Donnelly, Président

L' ACTION EDUCATIVE

Objectifs généraux et principes d'action

L'action menée par le personnel éducatif de l'association Hors la Rue a pour objectif de « favoriser et rendre effectif l'accès au droit des mineurs étrangers en danger dans un contexte migratoire ». Ces droits sont définis par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). Dans le cadre de la protection de l'enfance, notre mission première est donc la protection, la prévention, l'intégration et la lutte contre les exclusions sous toutes leurs formes par l'accompagnement des mineurs vers les dispositifs de droit commun.

L'action est en priorité dirigée vers les mineurs les plus éloignés de toute prise en charge et qui ne sont pas demandeurs de protection. En raison de l'histoire de l'association et des compétences linguistiques et culturelles de l'équipe, nous intervenons plus particulièrement auprès de jeunes originaires d'Europe de l'Est et/ou issus de la communauté Rom. Nous travaillons particulièrement en faveur des mineurs en situation d'exploitation.

Objectifs de notre action

L'objectif des tournées effectuées par l'équipe mobile est de repérer et d'entrer en relation avec de nouveaux jeunes, identifiés comme particulièrement vulnérables. Les jeunes visés par notre action n'étant pas d'emblée de man- **REPERER** deurs de protection, nous effectuons en premier lieu un travail d'observation de l'environnement dans lequel évolue le jeune ou le groupe de jeunes, ainsi que le type d'ancrage adopté. Cette phase de repérage est indispensable pour faire entrer dans le droit commun les jeunes les plus fuyants et les plus éloignés de toute prise en charge.

Les jeunes visés par notre action sont les plus éloignés de toute prise en charge, voire les plus récalcitrants, et de fait habitués à satisfaire par eux-mêmes leurs besoins immédiats, autrement dit à ne compter que sur eux et leur environ- **ACCOMPAGNER** nement proche. Ces jeunes à la marge expriment ainsi une méconnaissance et un manque total de confiance envers les institutions et les personnes qui les représentent. L'accompagnement éducatif vise ainsi à réhabiliter ces institutions dans l'esprit des jeunes de manière à ce qu'ils prennent conscience de leur utilité dans leur vie au quotidien comme dans leurs parcours d'insertion. L'accompagnement éducatif est également basé sur un principe d'écoute inconditionnelle et une grande disponibilité des éducateurs qui assurent une fonction de soutien, notamment dans les moments difficiles traversés par le jeune. L'accompagnement éducatif vise enfin à aider le jeune, si possible en lien avec sa famille, à retrouver sa place d'enfant en reprenant les apprentissages et en ayant accès aux loisirs.

Le travail de création de lien ou « d'accroche » commence dès le premier contact avec le jeune. Cette phase, dont l'objectif est de se faire identifier par le jeune comme une personne bienveillante et d'instaurer, petit à petit, une **CREER DU LIEN** relation de confiance avec lui, peut prendre quelques jours à plusieurs mois. La création et le maintien de cette relation de confiance vise également à faire émerger une demande individuelle de la part du jeune et l'amener, en respectant son rythme et ses besoins, à accepter un accompagnement éducatif.

Lorsque les trois objectifs suscités sont remplis, l'équipe éducative recherche, autant que faire se peut, des solutions d'hébergement, de formation, ou toute autre orientation nécessaire à l'avancement du projet personnel du jeune. Ce- **ORIENTER** pendant, l'entrée effective dans le droit commun (l'accès à une couverture santé, à la scolarité ou à une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance) ne dépend pas uniquement de la volonté du jeune et/ou de sa famille mais également de la volonté et de la disponibilité des institutions concernées. Pour les enfants roms, entre autres, l'accès à la scolarisation représente souvent un parcours semé d'embûches et à l'issue incertaine. C'est également la raison pour laquelle le développement et l'entretien du réseau partenarial constituent des conditions sine qua non de la réussite de l'orientation du jeune.

Principes soutenant notre action

Ce principe phare de la prévention spécialisée est également fondateur de notre relation avec les jeunes en situation de rue. Il nous impose d'« aller vers » le jeune vulnérable et de recueillir son adhésion avant d'envoyer un **LIBRE ADHESION** accompagnement, en lui reconnaissant le droit de choisir librement ce qui est bon pour lui, tout en l'incitant à adhérer à des propositions éducatives à même de l'accompagner vers une sortie de rue. Au centre de jour comme dans la rue, l'adhésion librement consentie est toujours recherchée et favorisée.

L'amélioration de l'accès au droit commun implique de travailler avec toutes les structures institutionnelles et associatives existantes qui œuvrent dans le vaste champ de l'insertion sociale sur des thèmes aussi variés que la santé, **PARTENARIATS** l'éducation, la formation professionnelle, l'hébergement et le logement et la prévention des risques. Le développement et le renforcement des partenariats constituent donc un enjeu récurrent de notre action.

La connaissance des publics, de leur parcours, de leur culture, de leur langue nous semble être un élément primordial pour pouvoir apporter une réponse éducative pertinente et pérenne. C'est pourquoi l'association, du fait de son **CONNAISSANCE** histoire et de ses compétences, priorise son action en direction des jeunes originaire de l'Europe de l'Est et plus précisément de Roumanie.

La démarche de repérage des jeunes les plus vulnérables nous impose de nous rendre sur l'ensemble des territoires fréquentés par les jeunes : lieux de vie, d'activité, de passage et lieux d'errance. Ces lieux peuvent être très diffé- **MOBILITE** renciés et très éloignés géographiquement, aussi intervenons-nous sur l'ensemble de la région Ile-de-France, où résident la plupart des jeunes rencontrés. Cette non-territorialisation de l'action garantit notre présence là où les besoins émergent, et nous permet d'exercer pleinement notre mission de repérage, de diagnostic et de veille sociale.

Moyens de l'action

Pour accomplir ses missions de repérage et d'accompagnement vers le droit commun des mineurs étrangers en danger, Hors La Rue dispose de deux outils complémentaires : le travail de rue, grâce à des tournées sur les lieux de vie et d'activités des jeunes et le centre d'accueil de jour.

L'équipe mobile

L'équipe mobile assure la présence sur le terrain, dans la rue, où de nombreux jeunes en errance sont présents, mais aussi sur leur lieu de vie une fois que nous sommes parvenus à établir le lien de confiance.

Le travail dans la rue consiste en premier lieu à observer pour comprendre ce qui s'y joue, avant d'entrer en contact avec les enfants repérés. Il implique de déployer une palette d'activités pouvant servir de support à la création de lien (discussions informelles, jeux collectifs, billard, etc...). Ces temps permettent de sortir «une heure ou deux» les jeunes de leur activité et donne l'occasion d'approfondir la relation, de faire émerger des questionnements et de faire passer des messages de prévention.

Dans le même temps, il est important de parvenir à individualiser l'accroche de manière à être plus facilement conviés sur les lieux de vie des jeunes pour rencontrer leur famille. En effet, leur adhésion au projet de sortie de rue de leur enfant est indispensable pour assurer sa réussite. D'autre part, prendre du temps d'échange avec les familles permet d'envoyer un signe positif aux jeunes : durant ces temps de visite, les sujets de discussion sont plus divers, moins centrés sur leurs activités de rue leur permettant de nous renvoyer une image d'eux-mêmes, qu'ils peuvent estimer plus valorisante.

De cette alternance entre le travail sur le lieu d'activité et le travail sur le lieu de vie résulte une connaissance approfondie. C'est cette relation de confiance qui a permis aux éducateurs de mieux saisir le phénomène de jeunes en situation d'errance.

En 2012, l'équipe éducative a effectué **273 tournées**, contre 321 en 2011. Cette baisse est notamment due à une évolution de leur répartition. En effet, 195 tournées ont eu lieu à Paris (contre 253 en 2011) où se trouvent

de nombreux lieux d'activité. En revanche, 53 tournées ont eu lieu dans le département de Seine-Saint-Denis contre 26 en 2011, principalement dans des lieux de vie. Moins accessibles que les lieux d'activité, des temps de transport plus long expliquent pour partie cette évolution à la baisse.

Tout au long de l'année, l'équipe éducative a mené un travail de réflexion et d'analyse de manière à prioriser les tournées en fonction des besoins identifiés, des résultats obtenus et de la disponibilité de nos ressources.

En 2012, des décisions difficiles ont dû être prises afin de prioriser notre action comme l'interruption de nos tournées à la Porte Dauphine ou à Rivoli en raison notamment d'une accroche difficile avec les jeunes présents sur ces lieux. Nous avons également renoncé à effectuer des tournées à Eurodisney, en dépit de la présence quotidienne de nombreux jeunes déjà connus de l'association, du fait de l'éloignement du lieu et de la nécessité d'effectuer des tournées régulières pour être efficace. Nous avons en revanche régularisé nos tournées sur le quartier très fréquenté de Châtelet et investi plusieurs nouveaux bidonvilles.

Nous avons également développé de nouveaux partenariats pour la mise en place d'une tournée effective avec l'association Aux Captifs-La Libération ou pour de l'échange de pratiques et la connaissance des publics comme avec La Clairière. Nous avons également assisté à plusieurs réunions de coordination des maraudes organisées par les Mairies du Xème et du XIème arrondissement.

Le centre de jour

L'association dispose depuis fin 2009 d'un centre d'accueil de jour de 240 m² à Montreuil-sous-Bois (93). Ce local, qui accueille également les bureaux de l'association, est situé à proximité de la station de métro Croix de Chavaux (ligne 9) et donc aux portes de Paris. Cet emplacement permet aux équipes de repérage de rayonner dans Paris et en région parisienne tout en restant proches des institutions telles que le Tribunal pour enfants (TPE), l'Unité éducative auprès du tribunal (UEAT), l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ou la Brigade de protection des mineurs (BPM). Il est également plutôt bien situé pour toucher des jeunes qui gravitent en périphérie et qui passent régulièrement à Paris en journée.

Sur l'ensemble de l'année 2012, le centre a été ouvert **185 jours**, accueillant en moyenne **16 jeunes par jour**. Les jeunes (de 10 à 18 ans) y ont été accueillis de 10h à 17h du lundi au jeudi. Le centre, qui en 2011 demeurait fermé tous les mercredis matins, a ré-ouvert ses portes sur ce créneau à partir du 12 Mai 2012 afin de ré-initier une continuité dans les apprentissages.

Sur le centre, les jeunes peuvent notamment :

- rencontrer des éducateurs pour évoquer leur situation, résoudre un problème ponctuel ;
- reprendre contact par téléphone avec leur famille ;
- pratiquer des activités (cours de français, cirque, sports, cuisine, etc.) ;
- prendre un repas chaud ;
- prendre une douche et laver leur linge.

Un espace de 150 m² comprenant un « coin cuisine » est dédié aux activités (artistiques, sportives, linguistiques), le reste de la surface étant réservé aux bureaux et aux sanitaires.

Sont présents au centre : les éducateurs chargés de l'accueil et du suivi des jeunes, ainsi que les éventuels intervenants extérieurs qui assurent les animations artistiques et sportives avec les éducateurs. L'accueil de jour dans le cadre d'horaires prédéfinis offre aux jeunes une présence éducative stable et régulière. Il est ouvert et fonctionne sur le principe de la libre adhésion. Les mineurs qui ne sont pas orientés par des institutions peuvent se présenter à leur convenance sans rendez-vous ni inscription préalable. Ils peuvent ainsi y rencontrer un éducateur, d'autres adolescents, participer aux activités proposées, profiter des équipements mis à leur disposition ou seulement être là, sans demande véritablement énoncée.

Le centre se veut en effet un lieu d'accueil inconditionnel, un sas où l'adolescent peut se reposer sans contraintes autres que le respect des lieux et des personnes. C'est par la souplesse du dispositif et la tolérance des professionnels qu'une relation de confiance avec l'adulte peut s'instaurer.

NOS ACTIONS EN 2012

Présentation des tournées sur les lieux d'activité

La Gare du Nord

Cette année encore l'équipe mobile a effectué des tournées régulières sur le quartier de la Gare du Nord (parvis, couloirs des différents niveaux et zone environnante) afin d'aller à la rencontre des mineurs et jeunes majeurs de nationalité roumaine qui le fréquentent.

Données générales

L'équipe, composée de deux à trois éducateurs selon les tournées, a effectué un total de 52 tournées et **408 rencontres auprès de 71 personnes en situation d'errance** sur le quartier de la gare du Nord. Parmi ces jeunes, nous estimons avoir rencontré **31 jeunes à la minorité avérée et 21 jeunes de moins de 21 ans.**

La fréquentation de la Gare du Nord varie intensément d'une période à l'autre de l'année. L'équipe éducative définit ainsi sa fréquence d'intervention en fonction des informations qu'elle obtient sur d'éventuels départs et retours des jeunes. Selon les jours, heures et périodes de l'année, les passages des éducateurs sur la Gare vont de 2h à toute une journée/soirée. Certaines rencontres sont ponctuelles du fait d'une grande mobilité des jeunes concernés. Les autres, plus régulières, sont celles qui nous permettent d'amorcer un suivi.

Evolution du public et des activités

Jusqu'en 2011, l'activité des éducateurs était essentiellement concentrée sur le parvis de la Gare où de jeunes roumains mineurs se livrent à une activité prostitutionnelle, depuis plusieurs années, du fait du défaut de perspectives en termes de formation ou d'emploi. Pour certains jeunes, la prostitution à la Gare du Nord devient un moyen sûr de gagner de l'argent en cas de besoin : certains viennent à Paris pour gagner l'argent d'une dette, d'un permis de conduire, de matériel de construction... De manière générale, on a pu observer un enracinement et une banalisation de la pratique de la prostitution parmi les jeunes.

Cependant, l'activité prostitutionnelle semble ne plus toucher autant de mineurs qu'auparavant. D'une part, une partie des mineurs rencontrés précédemment sont devenus majeurs mais demeurent ancrés dans cette activité. D'autre part, certains jeunes fixent les rencontres par téléphone, ce qui les rend moins visibles et donc moins accessibles pour les travailleurs sociaux. Certains jeunes pratiquent également le « navettisme » et fréquentent la Gare du Nord durant de courtes périodes, le temps de gagner de l'argent, ce qui ne nous laisse pas toujours la possibilité de les identifier et de rentrer en contact avec eux. La présence quotidienne, sur le parvis, de pédophiles « connus » de l'équipe depuis plusieurs années continue de nous préoccuper fortement et confirme l'existence d'une activité prostitutionnelle importante.

Depuis 2011, l'activité des éducateurs s'est de fait diversifiée. Outre le parvis, l'équipe est régulièrement intervenue au sein même de la gare. Ainsi, les prémisses d'une relation de confiance ont pu s'établir avec de jeunes roumains, vendeurs à la sauvette de tickets de métro. Ces rencontres n'ont pour l'instant pas permis une visite des lieux de vie en France, lesquels sont dispersés sur plusieurs départements d'Ile-de-France.

Par ailleurs, après quelques mois de présence de l'équipe sur le territoire de la gare, les jeunes ont commencé à faire part aux éducateurs de certaines violences des personnels en charge de la sécurité à l'intérieur de la gare.

La palette de solutions s'offrant aux personnels semble être très mince. En effet, à part chasser les jeunes, les emmener « ailleurs », les « faire monter en vérif » 3 fois par jour pendant 3 heures ou 4 heures, la question ne trouve pas de réponse, les jeunes étant quotidiennement présents sur la gare, en dépit des menaces policières. Ce contexte nous semble tout à fait propice à de possibles bavures, ce pourquoi, après avoir recueilli le témoignage des jeunes concernés, nous avons transmis une note d'observation aux autorités compétentes, laquelle a contribué à déclencher une enquête de l'IGS.

L'année 2012 a de manière générale donné lieu à de nombreuses rencontres avec les fonctionnaires de police de la Gare, les personnels de la sécurité privée de la Gare, les agents de la SUGE (surveillance générale SNCF), les militaires du plan vigie-pirate, ainsi que la « sûreté RATP », la plupart d'entre eux étant de fait concernés par la question des jeunes roumains présents sur la Gare du Nord. Ainsi, nous avons eu maintes fois l'occasion de nous faire reconduire à l'extérieur de la Gare avec les jeunes et nous nous sommes vu demander de quitter le parvis. Lors des jeux olympiques de Londres à l'été 2012, qui ont entraîné une forte affluence à la Gare du Nord, les rencontres de ce type ont été les très fréquentes, au détriment malheureusement des rencontres avec les jeunes.

En 2012, nous avons également tenté un travail d'accroche auprès de jeunes filles, très présentes à la Gare du Nord et sur d'autres lieux centraux à Paris, et qui font signer

de fausses pétitions. Nous souhaitons dans un premier temps tenter de déterminer si ces jeunes femmes étaient victimes de traite des êtres humains. Ce travail a été sérieusement ralenti à partir de l'été 2012 du fait des jeux olympiques de Londres. Notre travail a également été contraint par la situation familiale des jeunes filles. En effet, elles étaient pour la plupart mariées, voire avec des enfants et devaient activement contribuer à la survie familiale si bien qu'elles n'étaient pas toujours disponibles pour une participation à une activité. Quelques sorties à la piscine ont pu être néanmoins organisées sans que l'activité soit pérennisée.

Plusieurs enfants âgés de 9 à 14 ans et particulièrement vulnérables et en errance, ont également été repérés à plusieurs reprises, essentiellement le matin. Lors de nos rencontres avec eux, les jeunes se montraient le plus souvent apeurés et fuyants ; ils ont occasionnellement accepté de boire un jus de fruit ou prendre un petit-déjeuner. Ces enfants travaillent toute la journée et sont extrêmement mobiles dans Paris. La Gare du Nord représente pour eux un lieu de départ et de passage, il est donc très difficile de les y rencontrer de manière régulière sauf à s'y trouver exactement au bon moment.

Châtelet Les Halles

Durant le dernier trimestre 2011, une partie d'un groupe de jeunes roumains pratiquant le vol de portables, au centre de Paris, a commencé à fréquenter régulièrement le centre de jour. Pour donner une continuité au travail d'accroche effectué auprès de ces jeunes et repérer les autres jeunes de ce groupe, nous avons décidé, en 2012, d'y effectuer des tournées régulières de repérage puis de suivi.

Données Générales

Au total, 35 tournées ont été effectuées par une équipe constituée de deux à trois éducateurs. Sur l'ensemble de l'année 2012, nous sommes ainsi entrés en contact avec 58 jeunes en situation d'errance et de délinquance avérée.

Parmi ces enfants 32 sont des filles et 26 des garçons. Il s'agit d'enfants âgés de 9 à 17 ans, et d'un jeune de 25 ans. L'âge médian des jeunes rencontrés est de 14 ans et, dans la seconde partie de l'année 2012, nous avons constaté que les enfants rencontrés étaient de plus en plus jeunes.

Difficultés rencontrées

Pour l'équipe, travailler sur le terrain même d'activité des jeunes s'est avéré parfois compliqué. En effet, certains jeunes se sont à plusieurs reprises montrés gênés, voire honteux de nous rencontrer alors qu'ils étaient en « pleine action », d'autres ont pu nous faire comprendre que le moment n'était pas opportun et qu'ils n'avaient pas de temps à nous accorder.

Nous avons par ailleurs été confrontés à diverses reprises à des réactions hostiles de la part de commerçants, d'habitants du quartier, voire de salariés des musées alentour ; certains de nos interlocuteurs ont pu aller jusqu'à vouloir contacter les services de police. De par leurs activités, ces jeunes génèrent, certes, de réelles nuisances dans le quartier ; mais ils subissent sans doute parallèlement les effets d'une politique plus générale de stigmatisation des Roms, si bien que des citoyens en oublient qu'ils ont à faire à des enfants très vulnérables. Toutefois, l'existence de ces réactions hostiles envers notre public a pu permettre aux éducateurs d'aborder

avec les jeunes la question des conséquences de leurs actes, ainsi que des risques liés à leurs pratiques.

Moyens d'action de l'équipe mobile

Outre l'identification des jeunes les plus en danger, l'objectif d'une tournée est de parvenir à sortir le jeune de son activité pour pouvoir échanger avec lui, voire lui proposer une sortie ludique. Ces jeunes n'ayant en général que peu de temps à disposition, nous avons tenté de mobiliser au maximum les ressources de proximité, dans le quartier de Châtelet.

Suite aux différentes tournées effectuées, les relations avec les jeunes se sont renforcées positivement, même si certains exprimaient encore, fin 2012, un peu de méfiance à l'égard des éducateurs. Certains au contraire ont pu manifester la confiance accordée à l'équipe en donnant à des éducateurs les moyens de rester en contact, et en exprimant spontanément le désir de maintenir la relation lors d'un éventuel retour en Roumanie.

De par leur activité, les jeunes sont extrêmement mobiles sur la ville de Paris. L'équipe a déjà rencontré certains de ces jeunes sur d'autres lieux de tournées, ainsi que sur leurs lieux de vie (cf. chapitre consacré aux mineurs délinquants-victimes)

Rivoli-Musée du Louvre

8 tournées de repérage ont été effectuées en 2012, en continuité avec le travail opéré les années précédentes auprès d'un groupe de jeunes utilisant de fausses pétitions pour récolter de l'argent auprès des touristes. L'équipe était bien identifiée par les adolescents et on avait regroupé un certain nombre de connaissances sur le fonctionnement du groupe (liens familiaux, lieux de vie..). Cependant, notre présence n'a pas été suffisamment régulière pour pouvoir amorcer un travail d'accompagnement à proprement parler. Les interventions quotidiennes de la police pour disperser les jeunes et les dissuader de poursuivre leur activité a constitué un obstacle majeur à l'établissement d'un lien pérenne. Nous avons ainsi décidé de n'intervenir que ponctuellement sur ce lieu d'activité et d'assurer une fonction de veille.

Porte Dauphine

Depuis 2007, Hors La Rue mène une action de prévention des risques et de repérage de mineurs en situation de prostitution dans une rue située à proximité de la Porte Dauphine. Pendant plus de 4 ans, chaque mercredi soir, du mois d'avril à la fin du mois de novembre, trois éducateurs ont ainsi tenu un stand de prévention en plein air, de manière à être facilement repérés par les personnes demandeuses de contact, d'informations et/ou d'orientations.

Au cours de l'année 2012, l'évaluation de notre travail sur ce lieu nous a confirmé la pertinence de notre action de prévention auprès de l'ensemble des personnes en activité présentes à Porte Dauphine. Cependant, nous avons également constaté nos limites au regard de nos missions prioritaires (accompagnement éducatif des mineurs en danger visant à la sortie de rue et à l'accès au droit commun).

En effet, la plupart des mineurs repérés disparaissent pendant de longues périodes. Sont-ils toujours en activité sur d'autres lieux ? Sont-ils sortis de cette situation de danger par eux-mêmes ? Notre action a-t-elle influencé leur parcours ? Ces questions demeurent sans réponse.

Par ailleurs, la difficulté à créer une accroche réelle avec les mineurs repérés, du fait notamment de la présence renforcée d'adultes et de l'existence d'une enquête de police, enrichie par nos signalements, ont également alimenté notre réflexion.

Cependant, peu de temps après cette décision d'interruption, l'association « Aux Captifs La Libération », nous a signalé la présence d'un groupe de mineurs roumains sur le secteur Porte Dauphine/Bois de Boulogne. Ils nous ont ainsi proposé un partenariat, qui a débuté au mois d'août, afin de faciliter l'entrée en contact avec ce public auprès duquel ils intervenaient difficilement. Pour répondre aux contraintes d'organisation déjà évoquées, un seul éducateur a été adjoint à leur équipe, à raison d'un soir par semaine. Face aux nouveaux défis soulevés par les problématiques spécifiques de ces jeunes, nous avons tenté de leur proposer des activités ludiques en journée afin de modifier leurs habitudes. Malheureusement, dès la fin décembre, ce groupe a cessé de fréquenter la Porte Dauphine, nous laissant dans l'ignorance quant à l'intérêt qu'ont pu susciter ou non nos propositions.

Les tournées en partenariat avec Les Amis du Bus des femmes

Au cours des années 2010 et 2011, nous avons mis en place des partenariats avec des associations spécialisées dans l'action auprès des personnes en situation de prostitution, dont Les Amis du Bus des Femmes, association avec laquelle nous effectuons des tournées régulières sur les lieux de prostitution féminine, notamment sur les boulevards des Maréchaux.

L'association Les Amis du Bus des Femmes a pour objet de travailler avec et pour les personnes prostituées et de lutter contre la traite des êtres humains. En plus d'effectuer des maraudes, l'association dispose d'un local à Paris, où les femmes peuvent rencontrer un travailleur social, amorcer un suivi social et médical, bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi ou la formation, participer à des ateliers de français ou d'informatique.

Depuis le début de cette coopération, Hors La Rue intervient seulement sur les maraudes et cible particulièrement le volet « jeune » de ce public féminin et, pour des raisons de compétences linguistiques, les groupes roumanophones en particulier.

A titre de rappel, si d'un point de vue légal l'activité de prostitution en France n'est pas prohibée l'exception concerne les mineurs et/ou les personnes en situation de vulnérabilité définie à aux articles 225-12-1 et 225-12-2 du code pénal recoupe doublement les points d'intérêt du travail de Hors La Rue, à savoir les problématiques du « mineur en danger » et celui des « victimes (mineures) de la traite des êtres humains (TEH) ».

L'initiation, en 2010, de notre activité auprès de ce public s'inscrivait dans l'horizon encore plus large d'un accord et d'une action coordonnée entre Les Amis du Bus des femmes, Enfants du Monde Droits de l'Homme et Hors La Rue, axée sur l'accès aux droits des mineurs étrangers en danger.

Peu de tournées en 2012 mais un public mineur repéré

En 2012, nous avons dû fortement ralentir le rythme des maraudes en raison de limitations de nos ressources humaines, de la forte fréquentation du centre de jour, ainsi que pour des raisons propres à l'association Les Amis du Bus des Femmes. Entre les mois de mai et

octobre 2012 nous avons néanmoins pu organiser 6 maraudes communes, et pu repérer plusieurs filles très jeunes et/ou potentiellement mineures.

Par rapport à notre expérience des autres années, en 2012 nous avons cru remarquer une intensification de la fréquentation de ces lieux par un nouveau profil de jeunes étrangères, travaillant souvent en petits groupes, amicaux ou familiaux. Très jeunes et/ou d'une apparence très carencée évoquant une vie quotidienne dans des conditions de très grande précarité et à l'écart de toute éducation médico-sanitaire, ces personnes manifestent également une méconnaissance inquiétante des moyens de protection contre les maladies sexuellement transmissibles. De ce fait, avec le Bus des Femmes, nous avons centré notre action avec ce groupe sur l'apprentissage des gestes de protection et prévention (démonstrations d'utilisation du préservatif, information sur les moyens de contraception, orientation vers des adresses de gynécologues et des centres de dépistage).

Généralement, dans nos interactions avec les jeunes femmes en activité de prostitution, la pertinence du critère de l'âge est mise à mal, dans la mesure où la grande majorité des personnes rencontrées sur ces lieux d'activité est consciente des risques administratifs et policiers et déclare d'emblée avoir plus de 18 ans. Par ailleurs, dans le contexte de la maraude (espace confiné, proximité du groupe et présence simultanée de plusieurs personnes, respect du cadre d'action de notre partenaire), un tri de nos interactions en fonction de l'âge serait artificiel. Pour les cas où la jeunesse des filles que nous rencontrons est malgré tout flagrante, nous effectuons dès le lendemain un signalement auprès du Parquet des mineurs ; en 2012 cela a été le cas pour trois jeunes. Dans les cas où l'âge des jeunes femmes est particulièrement difficile à évaluer, nous essayons de

prendre le temps et de recouper dans nos évaluations les éléments recueillis sur plusieurs maraudes.

Projet et modalités d'action

Le temps de pause dans nos maraudes du printemps 2012 nous a permis de réfléchir à nouveau aux bases du projet des tournées communes. Si notre objectif restait le même, nous avons établi de nouvelles modalités d'intervention, sur une période expérimentale de 6 mois dans un premier temps. A partir du mois de décembre 2012 (et selon un planning qui devrait également organiser nos interventions en 2013) nous nous sommes accordés sur une formule requérant la participation de 2 éducatrices roumanophones participant à tour de rôle aux maraudes des Amis du Bus des Femmes les mercredis et vendredis, couvrant ainsi deux sites différents, à raison de 3 fois par mois en moyenne pour chaque éducatrice. Le planning sera idéalement aménagé pour que l'une des deux éducatrices référentes soit disponible le lendemain en cas d'accompagnement à effectuer suite à la tournée de sa co-référente la veille (organisation en urgence d'un accompagnement médical, par exemple). Ce rythme régulier et ces aménagements du planning nous paraissent indispensables pour améliorer la pertinence et la cohérence de notre intervention.

L'objectif majeur de nos maraudes reste de favoriser l'accès aux droits des mineures roumanophones en situation de prostitution. A ces fins, outre notre mission de repérage, d'évaluation des situations et de signalement aux autorités compétentes, nous tentons de nous faire repérer et accepter par les mineures roumaines en tant que ressource mobilisable pour l'accès aux droits, et de développer en ce sens des suivis postérieurement aux tournées.

Autres modalités d'intervention

Outre ces interventions par le biais des tournées de rue, il faut également ajouter, dans notre travail mobile avec ce public, les situations qui nous permettent de rencontrer les jeunes dans un autre contexte que la rue. C'est le cas des jeunes filles déjà engagées, durablement ou récemment, dans une démarche institutionnelle de sortie de rue.

En 2012, nous avons continué à être sollicités par le foyer d'urgence avec lequel nous collaborons ponctuellement depuis deux ans, et qui est spécialisé dans l'accueil d'urgence de femmes adultes victimes de mauvais traitements, pour une jeune majeure récemment sortie d'une situation d'exploitation, afin de travailler avec elle les questions difficiles de son placement et de la plainte contre son proxénète.

En revanche, malgré notre effort de sensibilisation de nos partenaires (foyers d'urgence pour mineurs, intervenants divers de la protection de l'enfance) à la perspective d'une coordination systématique de nos interventions auprès des mineures repérées en situation de prostitution, nous n'avons pas pu atteindre pour l'instant un fonctionnement satisfaisant à ce niveau. Nous avons effectué plusieurs rappels auprès des institutions quant à la possibilité de nous solliciter immédiatement en cas de placement, même provisoire, de mineures se trouvant dans cette situation. En effet, notre expérience de maraude et notre contact préalablement établi avec une partie probablement significative des mineures en activité sur Paris pourraient devenir un outil complémentaire pour travailler un placement par un tiers.

Les tournées de repérage ponctuelles

Nous effectuons également des tournées pour rencontrer des enfants en situation de mendicité. Assis devant les commerces, arpentant les gares ou les lieux touristiques, ces enfants ne constituent pas un groupe homogène. Certains vivent avec leurs parents, d'autres avec de la famille éloignée ou des amis. Ils vivent le plus souvent dans des bidonvilles installés dans des villes des banlieues périphériques, ou dans des squats. Ces situations ne vont pas sans poser des difficultés aux éducateurs : les enfants, en effet, sont souvent tenus de « faire de l'argent » pour participer à l'économie familiale et n'ont donc pas forcément la possibilité de quitter leur lieu d'activité pour se rendre sur notre centre. Ces enfants pouvant se trouver dans tous les lieux passants de la région parisienne, leur situation nous est souvent rapportée par des particuliers, des associations ou d'autres partenaires. En effet, ces enfants sont particulièrement visibles si bien que nous sommes souvent contactés pour intervenir et aller à leur rencontre. D'autres enfants sont, par ailleurs, rencontrés au hasard de « tournées d'exploration ».

Outre les enfants qui pratiquent la mendicité, nous rencontrons également les jeunes qui pratiquent l'escroquerie à la charité. Une pétition à la main, ils proposent aux passants de signer en faveur d'une association fictive, le plus souvent au bénéfice de sourds-muets, et de faire, dans le même temps, un don. Ils sont surtout présents à proximité des gares et des lieux très touristiques comme le musée du Louvre. Parfois, ils passent dans les trains, quelques minutes avant le départ.

Les principaux lieux de tournée se situent à Paris dans les quartiers suivants: Opéra, Grands Boulevards La Gare de l'Est, la Gare Saint-Lazare et les Grands Boulevards.

Dans le cas des enfants en situation de mendicité, les propositions d'accompagnement au centre passent, le plus souvent, par un contact avec la famille. Les enfants, souvent assignés à un lieu d'activité, ne souhaitent pas le

quitter sans l'autorisation de leurs parents. Une partie de notre travail consiste donc à rencontrer les familles, souvent sur le lieu de vie et à leur expliquer l'intérêt du centre de jour pour leurs enfants et, à terme, d'une scolarisation. A leur demande, nous pouvons mettre les parents en lien avec des associations locales ou des collectifs susceptibles de les aider à faire des démarches administratives (aide médicale d'Etat, domiciliation, etc.) et à scolariser les enfants. Nous aidons certaines familles à trouver des solutions d'hébergement d'urgence en passant par le pôle familles du 115.

Dans le cas des jeunes qui pratiquent l'escroquerie à la charité ou vendent des tickets à la sauvette, notre travail consiste, tout d'abord, à se faire identifier comme éducateurs. En effet, ces jeunes sont souvent arrêtés ou régulièrement incités à quitter les lieux par la police ; ils ont donc peur de s'adresser, par mégarde, à des policiers en civil. Lorsqu'ils réalisent que nous parlons roumains et que nous sommes habitués à travailler avec des enfants dans leur situation, leurs craintes disparaissent et ils sont en général ouverts à la discussion. Ils peuvent ainsi formuler des demandes concrètes (travail, logement), mais ils ne sont la plupart du temps disponibles que pour des temps courts, la priorité étant donnée à l'activité génératrice de revenus.

Présentation des tournées sur les lieux de vie

Les jeunes rencontrés lors des tournées, vivent pour la majorité d'entre eux, sur des bidonvilles situés en Ile-de-France, sur la grande couronne parisienne dans des localités le plus souvent accessibles par RER. Pour la plupart, ils y résident avec leurs parents ou avec des proches auxquels ils ont été, plus ou moins temporairement, « confiés ». Ces tournées sur les lieux de vie ont pour objectif de connaître l'environnement socio-culturel des jeunes, de se rendre compte de leurs conditions de vie et, lorsque cela est possible, d'aller à la rencontre des familles pour qu'elles adhèrent au projet d'accompagnement de leurs enfants. Ces tournées sont également l'occasion de repérer d'autres enfants en situation de danger et de répondre à une demande collective d'informations sur l'accès au droit commun. La rencontre avec les familles nous semble indispensable pour les alerter sur la prise de risque de leur enfant et envisager, avec eux, les possibilités de sortie de rue. Nous rendons compte ci-après des observations que nous avons pu effectuer sur une partie des terrains sur lesquels nous sommes intervenus en 2012.

Les visites de repérage

Bien souvent après les premières rencontres avec les jeunes, les éducateurs peuvent effectuer des « tournées de repérage » sur les lieux de vie, après avoir obtenu leur accord des jeunes. Cela suppose un travail préalable de mise en confiance plus ou moins long selon les situations. Ces visites sont l'occasion de faire une évaluation de la situation sanitaire, administrative du lieu de vie et de prendre en compte les besoins et demandes des habitants. Elles sont aussi l'occasion d'obtenir des informations sur la présence de collectifs locaux de soutien ou d'associations travaillant de manière régulière auprès des familles, le plus souvent pour faciliter leurs démarches administratives (recours contre les mesures d'expulsion d'un camp, scolarisation des plus jeunes enfants etc.). Dans ce cas, l'équipe se met en contact avec eux pour présenter son action, faire un état de la situation et envisager des actions communes.

La place du lieu de vie dans le travail éducatif : une aide à la relation de confiance par le partage de temps informels.

Bien que la majorité des rencontres effectuées avec les jeunes suivis se font le plus souvent sur leurs lieux d'activité, les visites effectuées sur leur lieu de vie favorisent l'établissement d'une relation de confiance pérenne dans la mesure où les discussions sont plus informelles et les moments partagés le sont par le truchement des activités de loisir. La présence des éducateurs sur le lieu de vie, s'il peut dans un premier temps susciter de la méfiance, permet à terme de renforcer la connivence et de valoriser le jeune qui peut alors se situer dans une posture de guide, voire de médiateur. Ces tournées sont aussi le moyen de mesurer la différence entre ce que le jeune « donne à voir » sur son lieu d'activité et sur son lieu de vie, les jeunes pouvant se présenter différemment d'un lieu à l'autre.

C'est aussi l'occasion pour les éducateurs de rencontrer les parents et l'entourage proche du jeune. Etre connu des parents peut s'avérer être un élément aidant à la relation entre le jeune et les éducateurs. Il convient néanmoins d'avoir préalablement établi ce qui restera entre le jeune et l'éducateur, notamment eu égard aux activités auxquelles il peut se livrer. En aucun cas l'éducateur ne parlera de l'activité du jeune à ses parents sans en avoir obtenu son accord ou y avoir été invité par lui. La raison de la présence éducative sur le lieu de vie n'est pas l'activité en elle-même, mais bien le jeune et l'intérêt que l'éducateur lui porte pour ce qu'il est dans sa vie de tous les jours. Cela permet de partager d'autres choses, des moments informels et de convivialité qui sont des supports à la relation dans l'apprentissage que chacun peut faire de l'autre. Il est donc évident que ces visites doivent être régulières pour avoir du sens. C'est pour cette raison que nous établissons des priorités dans les lieux à visiter.

La possibilité de faire de nouvelles rencontres

Lors des passages sur les lieux de vie, les éducateurs peuvent être amenés à faire de nouvelles rencontres, notamment avec des jeunes qui ne fréquentent pas les lieux d'activité. Ainsi, nous leur présentons l'association et les invitons à y venir. Les jeunes déjà accompagnés peuvent dans ces situations assurer un rôle leader de pair, pour mettre en confiance ceux qui ne nous connaissent pas. Par ailleurs, si ces jeunes fréquentent un jour un lieu d'activité déjà connu des éducateurs, ces derniers auront déjà établi une relation avec eux sur leur lieu de vie.

Les difficultés rencontrées

L'expulsion des terrains interrompt très souvent les démarches engagées avec les jeunes ou par la famille (domiciliation, inscription à l'école etc.). Il est à noter que le lien de confiance longuement entretenu avec des jeunes et avec leurs familles nous permet d'être rapidement alertés en cas d'expulsion effective, et donc de continuer à les suivre, quel que soit le nouveau lieu de vie adopté. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous estimons que l'alternance entre le travail sur les lieux d'activité et sur les lieux de vie est tout à fait primordial.

Sur le terrain, les premières difficultés que peuvent rencontrer les éducateurs apparaissent souvent dans la relation avec les parents, qui nous pensent capables de répondre à toutes leurs demandes, en particulier sur l'aspect social et administratif de leur situation. Il est parfois difficile de faire comprendre que l'association travaille auprès de leurs enfants et que nous ne pouvons aller au-delà du conseil en matière d'accès aux droits, et seulement exceptionnellement, effectuer des accompagnements.

Lorsqu'il en va de la scolarisation d'un enfant, il peut en effet arriver que les éducateurs entament un travail avec les parents notamment sur de la domiciliation avant de les orienter vers des travailleurs sociaux, plus compétents en matière d'accès aux droits pour les familles.

Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis)

Toute l'année, l'équipe a effectué des visites sur le terrain de Noisy-le-Grand, commune connue depuis le printemps 2010, suite à l'installation de quelques familles résidant auparavant sur le département de l'Essonne. Nous avons effectué des visites de repérage pour rencontrer de nouveaux jeunes et de nouvelles familles, des visites de suivi pour des jeunes connus de longue date et des visites de courtoisie pour approfondir la relation. Au total, l'équipe a effectué 10 tournées entre le 1er février et le 15 octobre 2012, date de l'expulsion. Une équipe mobile s'est aussi rendue sur place le jour de l'expulsion pour soutenir les parents et leurs enfants, et pour savoir quel allait être leur futur «point de chute».

Il ne s'agissait pas d'accompagner l'ensemble des familles du bidonville sur la question de l'expulsion, ou sur l'aspect sanitaire, mais bien de travailler auprès des jeunes déjà connus par l'association sur l'avancée de leur situation, de mettre en œuvre une médiation entre les institutions extérieures et les familles rencontrées. Il s'agissait aussi d'assurer une veille active sur le terrain et d'être présents pour évaluer, et transmettre toute nouvelle situation préoccupante, cela en assurant un travail de veille éducative auprès des jeunes.

L'équipe a tissé des liens avec 6 familles du terrain, via les adolescents. Ces derniers étaient déjà connus des éducateurs et fréquemment rencontrés, pour la plupart, à Paris.

Pour plusieurs jeunes, l'action des éducateurs a consisté en de la médiation entre les institutions et leurs familles, afin de les aider à mieux comprendre le système de l'AEMO (Action Educatrice en Milieu Ouvert), ainsi que le rôle du juge des enfants.

En effet, plusieurs ont eu à faire à la justice. De nombreuses mesures ont donc été prononcées, et,

situation rarement rencontrée auparavant, exercées par des éducateurs de la PJJ n'hésitant pas à aller sur le terrain pour rencontrer les jeunes. Les éducateurs de Hors La Rue ont pu partager leurs connaissances sur le fonctionnement du bidonville, sur des situations individuelles et ont facilité la relation entre les services PJJ et les familles concernées. Plusieurs accompagnements de professionnels ont été effectués à partir de l'été 2012 et jusqu'au jour de l'expulsion.

Sur le terrain, nous avons également rencontré la Mission Rom de Médecins du Monde, venue examiner les habitants avec l'aide du CDDPS 93 dans le cadre d'un dépistage tuberculose. Il nous a alors été possible de signaler la situation sanitaire particulièrement inquiétante d'une famille connue mais non suivie par l'association, et ainsi passer le relais aux professionnels sur place. Lors de nos venues, nous pouvions aussi inciter les jeunes à aller se faire examiner et vacciner par le médecin.

Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne)

Suites aux expulsions des terrains de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) en septembre 2012, et de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) en octobre 2012, des familles suivies par l'association se sont installées sur un terrain de Champs-sur-Marne, en Seine-et-Marne. Il s'agit de familles et de jeunes majeurs seuls venant de la région de Craiova, ville située au Sud-Ouest de la Roumanie. Nous rencontrons régulièrement les jeunes qui vivent sur ce bidonville, lors de nos tournées à Paris.

En 3 mois, l'équipe mobile a effectué 6 visites sur le terrain, sans compter les rendez-vous de suivis des familles. Soit une visite tous les 15 jours. 7 familles sont connues et suivies depuis 2008. Parmi elles : 19 mineurs et 6 jeunes majeurs sont suivis par l'équipe éducative, à la fois sur le centre, les lieux d'activités et le lieu de vie.

L'année 2012 a pu voir avancer le travail avec ces familles,

en lien avec les différents partenaires intervenant sur le bidonville. Ainsi, grâce au comité de soutien local coordonné par l'association Convivances 25 enfants ont pu être scolarisés, malgré les oppositions municipales.

L'équipe éducative d'Hors La Rue a su se positionner en relais des institutions (ASE, PJJ), permettant de faciliter le travail de ces dernières avec certains jeunes bénéficiant de mesures.

Fin octobre 2012, un drame est survenu sur ce bidonville : deux enfants ont été victimes d'un accident de la route, l'un a été hospitalisé et l'autre est décédé, suite à ses blessures. Nous avons alors effectué des visites quotidiennes à la famille du défunt, afin de les soutenir dans cette épreuve et pour les aider à organiser toutes les démarches en vue du rapatriement du corps et de l'enterrement.

Des visites eurent également lieu en fin d'année afin de préparer certains jeunes à un séjour de rupture devant se dérouler début janvier 2013.

L'équipe d'Hors La Rue a été sollicitée par les éducateurs de l'ADSEA intervenant sur Champs-sur-Marne, afin de partager nos modes d'intervention et de les soutenir sur une situation concernant une famille sur un autre terrain situé à Noisy-le-Grand.

Nous avons enfin repéré deux autres bidonvilles situés à Champs-sur-Marne et sur lesquels nous interviendront à partir de janvier 2013.

La Courneuve et Bobigny (Seine-Saint-Denis)

En 2012, l'équipe éducative d'Hors La Rue s'est attachée à travailler auprès d'un groupe de jeunes en errance et particulièrement visibles en 2012 sur le territoire parisien. Rencontrés dans plusieurs lieux de la capitale, souvent en situation de « travail », à savoir de pratique

délinquante (vols de téléphones portables), ces jeunes ont fait l'objet d'une attention particulière sur l'ensemble de l'année. L'équipe a donc tenté d'approfondir l'évaluation de chacune des situations en effectuant des visites sur leurs lieux de vie.

C'est dans le cadre de cette tentative d'entrer en contact avec les familles et d'effectuer un diagnostic plus complet des conditions de vie des enfants que deux terrains de La Courneuve et de Bobigny ont fait l'objet de plusieurs tournées de repérage. Entre le 11 janvier et le 28 août 2012, l'équipe a effectué 9 tournées sur le terrain.

Il s'agit sans doute du plus grand terrain sur lequel l'équipe est intervenue. Composé de familles originaires de nombreuses régions de Roumanie, il n'a pas toujours été aisé de rencontrer les personnes espérées, et, bien souvent, les contacts furent brefs. Cependant, nous avons pu rencontrer les jeunes eux-mêmes à quelques reprises, et être invités à boire le café chez certains ; d'autres faisaient mine de ne pas nous connaître, voire même de ne pas nous voir. Ces tournées ne nous ont pas permis d'entrer en relation avec les familles des jeunes du fait d'une méfiance trop grande. Les demandes des adultes concernaient essentiellement des situations de jeunes en incarcération (nouvelles générales, durée de l'incarcération, informations pour leur envoyer des vêtements ou de l'argent). Le travail fut donc quelque peu compliqué sur ce terrain, mais ces visites « de familiarisation » restaient toujours un élément utile dans l'avancée de notre relation aux jeunes.

Début septembre 2012, nous avons été informés de l'évacuation du terrain.

Suite à l'évacuation du terrain de La Courneuve, en septembre 2012, et de la présence de certains jeunes désormais bien connus de l'association, l'équipe mobile est allée à la découverte d'un bidonville de Bobigny. Notre

démarche visait autant les jeunes venant fréquemment au centre de jour ou rencontrés régulièrement en maraude sur leurs lieux d'activités, que certains des jeunes incarcérés visités en prison par l'association, et qui pouvaient se retrouver en situation de grand isolement pendant toute la durée de leur détention. Comme pour le bidonville de la Courneuve, l'objectif de ces tournées était d'évaluer et d'établir le contact avec les familles des jeunes, afin de pouvoir par la suite envisager un accompagnement éducatif plus approfondi, voire un certain travail de médiation éducative et institutionnelle.

Entrer en lien avec des familles dont les enfants pratiquent des activités délinquantes n'est jamais évident. Lorsqu'il y a soupçon d'exploitation, il est toujours difficile de savoir s'il s'agit de la famille, ou d'autres personnes de la famille éloignée ou de « chef de réseau ». Nous avons ainsi toujours prévenu les jeunes de nos visites, afin de ne pas les embarrasser et d'éviter de leur porter préjudice. En effet, tous les jeunes rencontrés ne souhaitent pas que leurs liens avec l'équipe d'Hors La Rue soient connus de leurs proches.

Dès la première visite, nous nous sommes heurtés à la méfiance des adultes à notre égard. Il nous était très difficile d'identifier nos interlocuteurs, personne ne souhaitant dévoiler les liens de parenté et nous renseigner sur les personnes que nous voulions voir.

L'équipe a donc choisi d'associer les visites sur les lieux de vie avec les visites en prison. Ainsi, lorsqu'un(e) adolescent(e) visité(e) en incarcération formulait une demande de mise en contact avec sa famille ou de transmission de messages, l'équipe s'organisait afin de pouvoir prévoir – avec l'accord du/de la jeune – une tournée sur son lieu de vie habituel, afin de rencontrer son entourage. Pour les éducateurs, il s'agissait à la fois de permettre au mineur de rester en relation avec ses proches, mais aussi de parvenir à établir un lien avec l'entourage de celui-ci et, le cas échéant, avec ses

représentants légaux.

Entre septembre et décembre 2012, nous avons pu, de cette manière, effectuer 3 visites sur le terrain et y repérer une dizaine d'enfants connus.

Au bout de la troisième visite fin décembre, l'équipe mobile a réussi à rencontrer la mère d'une fratrie très présente au centre et sur les lieux d'activité, fratrie qui entretenait un fort lien de confiance avec l'équipe. La mère s'est montrée très avenante, elle nous a confirmé presque immédiatement qu'elle connaissait les éducateurs à travers les discours de ses enfants, elle nous a fait part de ses problèmes de santé et nous a sollicités pour une orientation à caractère médical.

Suite à cette demande, l'équipe avait espéré pouvoir approfondir la relation via un accompagnement médical, mais à l'approche des fêtes de fin d'année, nous n'avons pu que constater que les familles étaient rentrées en Roumanie.

Nos autres interventions mobiles

Les visites en milieu carcéral

En continuité avec l'année 2011, nous avons été amenés à intervenir au centre pour jeunes détenus de Fleury-Mérogis. Dans le cadre de nos missions, nous intervenons lorsque nous sommes sollicités par les éducateurs des services éducatifs de la protection judiciaire de la jeunesse au centre de jeunes détenus (SECJD) lorsqu'un jeune nous connaît et souhaite recevoir notre visite, et lorsque l'équipe éducative sollicite une évaluation complémentaire de notre part dans l'optique de la préparation du projet de sortie d'incarcération. Au-delà de la fonction de soutien au jeune, ces temps de rencontre en prison sont très utiles pour renforcer l'accroche avec certains jeunes que nous avons du mal à rencontrer seuls en milieu ouvert.

En raison du nombre d'incarcérations croissant au dernier trimestre 2011 et de notre travail avec un groupe de jeunes très impliqués dans des faits de délinquance et dont certains ont été incarcérés, nous avons décidé, en 2012, d'anticiper les éventuelles demandes émanant du SECJD en les contactant, chaque semaine, afin de nous informer sur les jeunes récemment incarcérés. Nous avons particulièrement porté notre attention auprès des jeunes filles dont la vulnérabilité est renforcée. Précisons à cet égard qu'en ce qui concerne les filles, il n'y a pas de quartier séparé pour les mineures qui se retrouvent donc en contact avec des détenues majeures, et parfois même à des personnes qui appartiennent au réseau d'exploitation dont elles sont victimes.

En 2012, 35 visites ont été effectuées à la maison d'arrêt (16 en 2011), 28 à destination de 14 filles et 7 à destination de 5 garçons.

L'incarcération constitue pour ces jeunes un moment d'autant plus éprouvant qu'ils n'ont jamais vraiment mesuré le risque d'être emprisonné un jour, en dépit de mises en garde répétées. La majorité d'entre eux

se plaignent de ne pouvoir supporter l'enfermement, les conditions de vie carcérale et la séparation d'avec leur environnement habituel. La violence de l'incarcération est renforcée par une incertitude concernant la fin de la peine. Il est en effet fréquent qu'une peine non exécutée soit découverte durant le temps de l'incarcération. Certains mineurs qui devaient sortir après une semaine voire le lendemain sont ainsi brutalement confrontés à la prolongation de leur enfermement, parfois pour plusieurs mois.

Accompagnement aux audiences

Au cours de l'année 2012, nous avons également procédé à plusieurs accompagnements aux audiences devant le juge des enfants, dans le cadre civil pour les mineurs isolés étrangers demandeurs de protection, et dans le cadre pénal pour les mineurs délinquants-victimes que nous suivions. Si ces accompagnements sont utiles pour le suivi des situations, ils ont toutefois mobilisé l'équipe mobile, au détriment de tournées sur le terrain.

L'accueil sur le centre de jour

Le centre de jour a connu une fréquentation exceptionnelle en 2012. Ce fait marquant de l'année n'a pas été sans conséquence sur notre travail quotidien : les interventions de l'équipe éducative sont en effet nécessairement adaptées en fonction du nombre de jeunes présents. Par ailleurs, la capacité d'accueil de l'espace ainsi que les frais générés par cette fréquentation (transports, alimentation et autres) ont pesé sur le budget de fonctionnement du centre. Néanmoins, le centre de jour demeure un outil indispensable et complémentaire au travail de rue. Cette année a notamment été marquée par une forte fréquentation d'un groupe que nous rencontrons également sur leurs lieux d'activité.

Fonctionnement

09h45 : petit-déjeuner, douches et accès à une machine à laver et sèche-linge

10h15 : cours de français

12h00 : préparation du repas et activités libres (jeux de société, baby-foot, ping-pong, ordinateur...)

14h00-17h00 : Activité socio-éducative encadrée par un à deux éducateurs selon le nombre de jeunes (activités manuelles, activités sportives, atelier cirque, sorties culturelles...)

Le sens de l'action

Ces différents temps de l'accueil au centre de jour sont fondamentaux pour l'équipe éducative : à la fois outils d'observation et d'évaluation des jeunes, ils permettent de créer une relation et un lien de confiance entre les jeunes et les professionnels, et également de leur offrir un espace de socialisation, d'autonomie et de responsabilisation.

L'observation et l'évaluation

Espace de vie collective, le centre de jour permet aux éducateurs d'observer, sur les temps d'activité et les temps libres de loisirs, le fonctionnement des jeunes dans leurs relations interpersonnelles, dans leur positionnement au sein d'un groupe de pairs. L'accueil au centre de jour participe donc à l'évaluation de la situation d'un jeune ; au repérage de ses besoins ; à l'évaluation de ses compétences cognitives, sociales et

affectives ainsi que sa capacité à intégrer un dispositif de droit commun. Cette évaluation permet par la suite l'élaboration d'un projet individuel en concertation avec le jeune accueilli.

La relation de confiance

Espace intermédiaire entre la rue et les dispositifs de droit commun, le centre de jour permet aux jeunes de refaire l'expérience d'une relation à l'adulte, bienveillante, structurante et protectrice. Le repas et sa préparation, par exemple, sont des temps où se tissent des relations privilégiées qui permettent de pérenniser le lien. Le fait de cuisiner ensemble, de partager les tâches ménagères, de découvrir, pour certains, cette activité, et d'y prendre plaisir, crée une relation différente entre les jeunes et les éducateurs. Un tel accompagnement dans les actes de la vie quotidienne procure une proximité relationnelle et symbolique, susceptible de favoriser la création d'un lien de confiance et l'émergence de la parole. L'établissement de ce lien – bâti autour de temps informels et du « faire ensemble », propices à la discussion, au partage et à la convivialité – constitue un enjeu majeur de l'action éducative, elle représente le socle d'un accompagnement opérant vers une protection réelle du mineur.

La socialisation, l'autonomie et la responsabilisation

Espace de socialisation, le centre d'accueil de jour suscite échanges et confrontations. Le cadre formel invite au respect des règles, à l'appréhension des droits et des devoirs nécessaires à la vie en collectivité. Au sein du groupe, les adolescents sont confrontés à l'altérité

comme à l'interculturalité. Ce cadre permet par ailleurs d'opérer un préapprentissage des règles inhérentes à la vie en collectivité dans la visée d'une intégration dans les dispositifs de droit commun. Il offre à des adolescents en errance et souvent livrés à eux-mêmes un cadre clair et repéré qui se veut rassurant par sa stabilité. Les expériences interpersonnelles vécues dans ce cadre offrent autant de matière à la valorisation individuelle qu'à la promotion d'une éducation éthique et citoyenne.

Nous travaillons également les notions d'autonomie et de responsabilisation au travers des différentes tâches de la vie quotidienne. Participer aux courses et préparer le repas, par exemple, permet aux jeunes d'apprendre à cuisiner des plats peu coûteux, tout en respectant les préceptes d'une alimentation saine et équilibrée.

Le centre de jour offre ainsi aux adolescents en errance, déscolarisés, victimes de maltraitance et/ou d'exploitation un espace sécurisant, convivial et socialisateur ; espace d'où émerge, pour les jeunes, un sentiment de capacité personnelle, de responsabilité, d'autonomie, et de valorisation. Il constitue en quelque sorte un « tremplin » sur lequel rebondir afin d'appréhender la vie quotidienne et future sous un nouveau jour.

Les postes sur le centre de jour

Les éducateurs de Hors La Rue assurent différentes fonctions à tour de rôle. Trois postes sont dédiés au fonctionnement du centre de jour, à savoir, le poste de maîtresse ou maître de maison (MDM), le poste d'animateur (Anim) et le poste de permanent centre (PC).

Le permanent centre reçoit les demandes d'intervention (de particuliers, d'institutions ou d'autres associations), répond à ces demandes ou les oriente vers les interlocuteurs pertinents. Il accueille les jeunes qui viennent au centre de jour pour la première fois. Il effectue les entretiens d'accueil en collaboration avec la psychologue afin de leur présenter les lieux

et le fonctionnement du centre et de commencer à appréhender leurs demandes.

Le binôme éducatif Anim/MDM est chargé de l'accueil et de l'accompagnement des adolescents sur la journée ; ils ont chacun un rôle bien défini.

L'éducateur « MDM »

Il assume ce qui relève de la logistique de la vie quotidienne en sollicitant la participation des adolescents. Ses échanges avec chacun des adolescents alimentent ses fonctions de protection, de conseil, de prévention, de repérage, d'apprentissage et d'accompagnement à l'autonomie.

Un tel accompagnement dans les actes de la vie quotidienne procure une proximité relationnelle et symbolique rassurante, susceptible de favoriser la création d'un lien de confiance et l'émergence de la parole : l'adolescent peut confier ses angoisses ou ses soucis de santé liés à des préoccupations corporelles (blessure, acné...)

Dans ce cadre, l'éducateur MDM participe au repérage des problèmes sanitaires, de la maltraitance physique et des comportements à risque. Il peut également susciter des réflexions relatives à l'interculturalité, propices à la valorisation de la culture du jeune, à la transmission de codes, d'habitudes du pays d'accueil, à l'appréhension de la différence. Cette fonction est aussi portée par l'ensemble de l'équipe éducative présente sur le centre de jour.

L'éducateur « ANIM »

Il assure une présence éducative tout au long de la journée sur les temps d'activités formels (cours de FLE, repas, animation) et informels (pendant le petit déjeuner et la préparation des repas). Lors de ces temps, une présence des éducateurs est précieuse pour l'observation des phénomènes de groupe, des relations interpersonnelles qui s'y jouent, du positionnement et des comportements

individuels de chacun dans le groupe. Il peut aider l'éducateur MDM dans la préparation du repas.

Il est garant du respect du cadre ainsi que de la sécurité physique et psychique du public accueilli.

Il soutient la régulation du groupe : gestion des conflits, éclairage sur des questionnements spécifiques. Par sa présence, l'éducateur témoigne de sa vigilance bienveillante et étayante. Il fait preuve d'une disponibilité constante à l'échange, alimente de son regard et de son expérience les discussions avec les jeunes et les guide en fonction de leurs préoccupations.

Il conçoit, propose et élabore des projets d'activités ponctuelles ou pérennes à mettre en œuvre chaque après-midi sur le centre de jour ou en extérieur. Ces activités doivent être adaptées aux besoins et aux capacités des jeunes accueillis, susciter leur participation dans leur élaboration comme dans leur mise en œuvre et favoriser l'épanouissement de l'ensemble des jeunes accueillis.

Il encadre le groupe de jeunes et anime ou co-anime l'activité si celle-ci est déjà animée par un intervenant extérieur et il travaille à la mobilisation de chacun au sein du groupe en privilégiant la dimension collective.

Au même titre que l'éducateur MDM, il observe les dynamiques de groupe et les comportements individuels et contribue à l'évaluation des situations. Il est à l'écoute des difficultés énoncées ou repérées chez certains jeunes auprès desquels il décidera d'intervenir directement, d'en faire part aux éducateurs référents ou de susciter une discussion d'équipe.

La nécessité de l'accompagnement psychologique

L'équipe de Hors La Rue fait face à une diversification des problématiques rencontrées. De plus en plus, les jeunes viennent de différentes régions de Roumanie et de différents pays, et ont des parcours variés (errance, délinquance, prostitution, situation d'exploitation). L'accompagnement psychologique peut ainsi permettre d'affiner l'évaluation des différentes situations

rencontrées, de soutenir les éducateurs dans leurs réflexions concernant la prise en charge des jeunes mais aussi d'accompagner ces derniers dans leur projet de vie.

Dès l'entretien de premier accueil, sur le centre de jour, une première évaluation pluridisciplinaire de la situation nous paraît primordiale. Les entretiens de soutien psychologique constitue un support à l'évaluation de la dynamique du jeune et peuvent déboucher, s'il le souhaite, sur une orientation plus adaptée notamment à visée thérapeutique.

Etant donné le profil de certains jeunes que nous accompagnons un poste de psychologue «classique» ne serait pas adapté. Une grande partie des jeunes que nous accueillons n'ont en effet été que très peu ou pas scolarisés et ne sont donc pas habitués à un cadre formel de rencontre. Certains de ces jeunes ne viennent jamais sur le centre de jour tandis que d'autres supportent difficilement l'entretien, en «tête à tête», dans une pièce fermée. Lors des tournées sur les lieux d'activités ou de vies, la prise en compte de la dimension psychologique peut également apporter une vision complémentaire quant à nos missions de repérage et d'évaluation des jeunes. Et sur le centre de jour, cette approche lors des temps informels est également importante, notamment au travers de médias tel que les jeux et le coloriage ou de discussions informelles pouvant faciliter le travail d'accroche et d'évaluation.

Les situations que vivent les jeunes qui passent par Hors La Rue sont souvent difficiles et douloureuses, et pèsent évidemment dans la capacité des jeunes à se projeter. Renforcer notre travail en ce sens doit nous permettre d'améliorer l'évaluation, l'accompagnement et le suivi des jeunes avec lesquels nous travaillons.

Les entretiens individuels

Les entretiens individuels que nous effectuons sur le centre de jour constituent un espace primordial d'échange avec le jeune. Ces temps de parole sont déterminants ; ils précèdent et accompagnent nécessairement toute sortie durable de rue. Ces entretiens sont réalisés selon des modalités diverses et dans une alternance de stratégies formelles et informelles. Ils font office, d'une part, de support au travail éducatif engagé avec le jeune, et nous permettent, d'autre part, d'accéder, à terme, à une vision globale de la situation du jeune et à une évaluation nuancée de nos possibilités d'intervention éducative.

Les entretiens d'accueil

Les entretiens d'accueil et/ou de présentation de l'association et du centre de jour sont des entretiens au cours desquels les éducateurs et les jeunes se présentent mutuellement, et par le biais desquels s'effectue la transmission des premières informations incontournables pour la vie en collectivité (règlement de l'association, horaires d'ouverture, horaires des cours FLE et du repas, projets éventuels en cours, etc.). Cela permet au jeune de trouver ses premiers repères quant au fonctionnement du centre et aux règles de la convivialité au sein du groupe des autres jeunes. Nous veillons toutefois à ne pas poser un cadre trop rigide au moment de l'accroche initiale, et nous adaptons les modalités de ces entretiens selon le profil des jeunes accueillis.

Les entretiens de suivi

Les suivis des jeunes que nous revoyons de façon régulière sur le centre, et à qui nous sommes susceptibles de proposer des projets éducatifs sont généralement réalisés par les deux éducateurs référents ; nous privilégions en effet dans notre travail éducatif cette formule du binôme, les éducateurs référents se complétant et se relayant dans le déroulement du suivi. Ils assurent les entretiens plus approfondis nécessaires à l'élaboration du projet individuel du jeune, en fonction de ses besoins spécifiques : entretiens de préparation de la scolarisation, avec le jeune (et éventuellement

ses parents) ; entretiens d'orientation médicale ou de préparation du dossier AME ; entretiens de préparation d'un placement ou travail avec le jeune autour d'un signalement le concernant ; entretiens sur des sujets de discipline et/ou organisation liés au bon fonctionnement du centre de jour, etc.

D'autres entretiens de suivi interviennent indépendamment d'un point précis à traiter avec le jeune, mais visent à approfondir la relation éducative, par exemple en accompagnant le jeune dans l'expression de ses besoins ou la formalisation de son projet à long terme.

Les entretiens informels

En complément de ces entretiens formels, les éducateurs tentent également de multiplier les occasions et situations d'«entretien informel». Dans un contexte s'y prêtant, les éducateurs (référents ou non) peuvent encourager des discussions spontanées avec les jeunes. Ils peuvent survenir par exemple à l'occasion d'une activité soulevant un questionnaire chez le jeune, ou sous forme de discussions libres au moment des courses ou de la préparation du repas. Nous essayons d'accorder et de préserver une vraie signification éducative à ces moments informels, dans la mesure où ils nous permettent de découvrir et d'interagir avec le jeune sous d'autres modalités et de laisser notre relation évoluer et s'enrichir de cette spontanéité.

Les entretiens demandés par les jeunes

Enfin, les jeunes savent qu'ils peuvent eux-mêmes nous solliciter librement. Dans certains cas, leur demande vise une solution directe par l'éducateur d'un problème circonscrit tel qu'un point d'organisation, une question d'hygiène ou de santé, la médiation d'un conflit, ou encore – cela arrive aussi ! – la recherche d'une oreille bienveillante pour évoquer un problème de cœur. D'autres fois, il s'agit de demandes débouchant plutôt sur une réorientation, interne ou externe, vers d'autres types d'interlocuteurs (demande de rendez-vous auprès d'associations dédiées à la prévention ou à l'accompagnement spécialisé, ou une demande d'entretien avec un psychologue).

Le cours de Français Langue Etrangère (FLE)

Ressources

Initié en octobre 2003, le cours de français a pris une place importante dans la vie du centre au fil des années grâce aux bénévoles et à la coordination d'un professeur de français langue étrangère et de la responsable de l'équipe éducative.

En 2012, nous avons été soutenus par une vingtaine de bénévoles. Le professeur de français langue étrangère et les bénévoles ont mené un travail important en dehors de l'heure effective du cours pour enrichir les outils afin de rendre le cours plus attrayant et accessible aux jeunes.

Ainsi le cours de français dispose actuellement de 5 ordinateurs portables, d'un suivi approfondi des progrès de chaque jeune et d'un cahier de transmission pour les bénévoles du travail effectué, d'un outil d'évaluation initiale et finale du français et des connaissances de base (mathématiques, géographie, histoire...) du jeune. De plus les bénévoles, les professeurs de français langue étrangère et l'équipe de Hors La Rue se sont rencontrés une fois par mois pour discuter des choses à améliorer et des problèmes rencontrés lors du cours. A part les outils indispensables au fonctionnement du cours, plusieurs projets se sont réalisés cette année.

L'année 2012 a été marquée par une fréquentation importante de jeunes à cette activité (107 jeunes tout au long de l'année - presque le double de l'année 2011). De plus les origines ont été également plus variées et la problématique de leur situation scolaire plus complexe. Il y a eu plus de jeunes peu ou pas du tout scolarisés, avec des difficultés d'apprentissage et parfois en situation d'analphabétisme. Certains sont arrivés en cours sans aucune notion de français ou de langues que nous pouvions maîtriser.

Les bénévoles ont aussi été plus nombreux que les années précédentes. Certains d'entre eux étant engagés sur cette activité depuis plusieurs années, nous avons pu assurer une

continuité dans le suivi des jeunes. Ils ont, parfois, une formation de français langue étrangère, mais la plupart viennent d'horizons très différents qui n'ont pas de lien direct avec l'enseignement des langues, offrant la possibilité d'aborder le cours de manière innovante.

Depuis le mois de mai, nous avons rouvert le mercredi matin pour le cours de français celui-ci se déroulant de lundi au jeudi. Nous avons prolongé sa durée d'une demi-heure afin d'enrichir le contenu et d'assurer un meilleur apprentissage.

Cette année, nous avons pu enrichir nos fonds de méthodes et de jeux avec des livres pour apprendre à écrire et les premières notions de graphismes. Nous disposons également de livres de français de la maison d'éditions Clé Internationale.

Méthodes

En 2012, nous avons initié le cours d'expression orale/théâtre une fois par semaine, projet qui a été proposé fin d'année 2011 par des bénévoles. Cette activité permet de rassembler tous les jeunes (qui sont en petits groupes les autres jours de cours de la semaine). Outre le fait d'apprendre la prononciation française, les jeunes travaillent la prise de parole devant un public, l'écoute de l'autre et surtout apprennent à se connaître et à partager leurs connaissances. Ce moment a également été utilisé pour que les jeunes apprennent à parler français dans un cadre de vie quotidienne.

Plusieurs thématiques ont été proposées : « Les salutations », « Les contraires », « Chez le médecin », « Au marché », « Au restaurant », « Au magasin de vêtements », etc. Les jeunes ont par ailleurs présenté avec un grand intérêt leur pays, afin de faire connaître aux autres des mots de leur langue. Cet exercice fut particulièrement valorisant. Les autres jours de la semaine, le cours a été divisé en cours de lecture, cours d'écriture et apprentissage des notions de base (mathématiques, utilisation d'un ordinateur).

Evénements

En mars, nous avons lancé la Semaine de la Francophonie. Beaucoup de jeunes se sont intéressés à cette manifestation culturelle, même si nous n'avons pas pu participer au concours qui consistait à créer un texte à partir de dix mots. Ils ont ainsi pu apprendre que le français est parlé aussi dans de nombreux pays, outre la France, repérer ces pays sur une carte, avoir accès à des événements culturels.

Le partenariat que nous avons débuté en 2011 avec la bibliothèque Robert Desnos de Montreuil s'est poursuivi en 2012. Nous avons présenté aux jeunes les modalités d'accès à la bibliothèque et avons pu y emprunter des méthodes et des livres.

Mécénat de compétences

Au mois de juin, le cours de mercredi a été repensé par l'apport de compétences en informatique de l'entreprise Quantic. A cette occasion nous avons eu plusieurs logiciels pour l'apprentissage du français. Ces logiciels sont un moyen de rendre le cours plus dynamique et donnent accès aux jeunes à l'informatique, outil quasi indispensable de nos jours dans le travail, à l'école et dans la communication.

Par ailleurs la Fondation SFR, la Fondation AVIVA et la Fondation Aéroports de Paris nous ont apporté le soutien financier nécessaire au développement de cette activité.

L'Atelier cuisine du monde

En 2011, en collaboration avec l'équipe éducative, l'équipe du cours de français langue étrangère a mis en place un atelier « cuisine du monde » pour favoriser l'apprentissage du français mais aussi valoriser le principe d'inter-culturalité qui caractérise Hors La Rue. La découverte de nouveaux mots et de nos nouvelles manières de faire vient ainsi s'ajouter à l'expérience retirée de la préparation commune du repas. La présentation des plats ainsi que la lecture et

la compréhension des recettes constituent des exercices linguistiques à part entière. Les courses et la préparation sont par la suite réalisées en équipe.

Cet atelier permet de créer du lien entre des activités quotidiennes (cours de Français et préparation du repas) tout en créant un moment propice à de nouvelles expérimentations : certains jeunes garçons découvrent qu'il peuvent eux aussi cuisiner. Cet atelier permet bien souvent de lever les inhibitions qui peuvent être remarquées lors d'un cours de français plus classique. Il a cependant dû être suspendu en cours d'année lorsque la fréquentation du centre de jour est devenue trop importante.

Les activités socio-éducatives

Le programme d'activités mis en place à Hors La Rue évolue chaque année au gré des besoins et des envies des jeunes présents, des idées et compétences mobilisées par l'équipe éducative, des opportunités de partenariats et bien sûr des financements mobilisables. Cependant, nous faisons toujours en sorte qu'il comporte une variété d'activités permettant de répondre aux besoins de développement physique, affectif, intellectuel et social des jeunes accueillis (activités sportives, culturelles, manuelles et activités libres). Elles constituent également des outils essentiels à la construction et au maintien de la relation éducative et permettent de stabiliser des enfants particulièrement en manque de repères et de cadre. Elles s'adressent à tous les jeunes qui fréquentent le centre de jour et/ou que nous rencontrons lors de nos tournées.

De manière générale, la mise en place d'activités adaptées aux besoins des jeunes constitue un véritable challenge pour les éducateurs qui doivent satisfaire des jeunes âgés de 10 à 18 ans et aux profils très différents. En 2012, à cette difficulté inhérente à notre action se sont ajoutés des problèmes d'organisation dus à la sur-fréquentation du centre ainsi qu'à un manque de local adapté et d'intervenants spécialisés. En effet, plusieurs activités et sorties extérieures ont dû être annulées du fait d'un trop grand nombre de participants et de la volonté exprimée par plusieurs jeunes de rester sur le centre de jour. Outre les activités sportives et les sorties de découverte culturelle hebdomadaires, ont été organisés : un atelier cirque, une activité de prévention des conduites addictives, une activité manuelle de coloriage, un séjour sportif avec d'autres enfants du monde et un séjour de rupture en Normandie.

L'atelier Cirque

Cet atelier a eu lieu tous les jeudis après-midis jusqu'au mois de juin, dans les locaux de l'association Comme Vous Emoi. Il a été encadré par un intervenant de notre association partenaire et un membre de l'équipe éducative. En 2012, 26 séances regroupant en moyenne 10 jeunes par séances ont été organisées.

Il s'est déroulé en plusieurs temps complémentaires : jeux de groupe « ice breakers », découverte des différentes disciplines (balle de jonglage, boule, fil, assiette, rola bola, diablo, etc.), renforcement de la pratique dans une discipline et spectacle improvisé.

Cet atelier a permis d'offrir aux jeunes un espace

d'évasion tout en faisant appel à leur concentration et à leur motivation pour progresser dans la maîtrise d'une discipline exigeant de la dextérité, de la maîtrise de soi et de la persévérance. Par son aspect particulièrement ludique, il a également constitué un moyen d'accroche efficace pour certains jeunes venant peu sur le centre de jour.

L'activité s'est tenue en dehors du centre de jour. Elle donnait aux jeunes l'occasion d'investir un nouvel espace dédié aux loisirs, les incitant à abandonner certains mécanismes de défenses pour aller vers l'adulte. Cette dynamique a contribué à l'approfondissement de la relation éducative.

Ateliers de prévention des conduites à risque : le projet SRAP (Prévention des toxicomanies au sein des communautés Roms et Sinti)

Les ateliers de prévention des conduites à risque ont été initiés dans le cadre du projet européen SRAP (voir encart ci-dessous) dont l'objectif est de nous permettre d'approfondir nos connaissances sur les problèmes d'addictions des jeunes que nous rencontrons, d'améliorer nos capacités d'action en matière de prévention des risques et de confronter nos pratiques à celles de partenaires européens.

Ils visent à renforcer simultanément les connaissances et les compétences psycho-sociales des adolescents qui fréquentent régulièrement notre structure, lesquels sont fréquemment confrontés à des situations de risque concernant les addictions. Il s'agit ainsi par exemple de renforcer leurs capacités à prendre des décisions et à résoudre des problèmes, leur pensée créative et l'exercice de l'esprit critique, la conscience de soi et des autres, l'empathie, les capacités à gérer ses émotions, à se contrôler et gérer le stress, les capacités de résilience... L'enjeu des ateliers est en effet d'éviter toute stigmatisation du jeune tout en lui permettant d'explorer l'ensemble des attitudes possibles ; d'identifier ses facteurs de risque (l'anxiété, la normalisation de l'usage, les modèles négatifs...) comme ses facteurs de protection (les relations affectives, les ressources internes, les compétences, la famille...), ce qui lui permettra de penser sa consommation et de mieux résister aux drogues.

Différentes techniques et support d'animation ont été utilisés comme les jeux de rôles, les jeux d'improvisation, les « ice breakers », les travaux à base de matériel audiovisuels, les collages...

Entre janvier et juin 2012, l'équipe éducative a animé 12 sessions au bénéfice de 53 jeunes différents, âgés de 9 à 15 ans. Nous avons particulièrement travaillé sur la

connaissance mutuelle, la communication et le respect au sein du groupe, les capacités d'écoute et d'observation ainsi que le développement des capacités à solutionner un problème. Plusieurs thématiques ont été abordées comme la santé et l'hygiène, le tabac et l'alcool, la vie de famille et les célébrations familiales, les dangers liés au trafic routier, la notion d'aide et l'assistance de premier secours.

En dépit d'un manque de régularité des jeunes sur les ateliers et d'un manque de concentration en partie dû au nombre trop important de participants (parfois jusqu'à 20 au lieu des 10 préconisés par la méthodologie), nous avons constaté que les connaissances des jeunes ayant participé aux ateliers se sont conséquemment enrichies. Ces ateliers ont ainsi permis de briser un tabou et de libérer la parole de certains jeunes qui consommaient sans pouvoir aborder cette question avec un adulte. Quelques demandes relatives à la santé en général et au suivi médical en particulier ont émergé suite à ces ateliers.

Le projet SRAP qui a débuté en juillet 2010, pour une durée de 3 ans, traite de la prévention de la dépendance aux drogues légales et/ou illégales parmi la population des jeunes roms en Europe. Le projet est financé par l'Agence européenne de la santé et coordonné par la commune de Bologne.



Atelier coloriage

Au début de l'automne 2012, la fréquentation du centre de jour par des jeunes pratiquant le vol de téléphones portables sur les terrasses parisiennes, a fait naître un type d'activité inattendu : le coloriage. Voulant occuper ces jeunes qui arrivaient après le début du cours de FLE, nous leur avons proposé, pour patienter, des feuilles et des feutres. Nous nous sommes cependant rendus compte que la plupart ne savaient pas dessiner, faute

de scolarisation antérieure. Le coloriage leur a donc été proposé. Les jeunes se sont tout de suite saisis de cette nouvelle activité, qui avait généralement lieu juste avant le déjeuner. Chaque jeune disposait de sa propre pochette de coloriage, à son nom. Et chacun la réclamait à peine le seuil de la porte franchi. Même les jeunes qui arrivaient pour la première fois étaient demandeurs. Ils retiraient par ailleurs une réelle fierté de posséder leur propre pochette (la considérant certainement comme un matériel d'écolier), tenaient un compte régulier de leur coloriage et nous les présentaient en passant de bureau en bureau, attendant un compliment de notre part avant de nous les offrir.

Cette activité a permis à ces jeunes d'investir le centre de jour et d'y laisser une trace de leur passage. L'espace de quelques heures par semaine, ils ont également retrouvé leur place d'enfant. Le coloriage est en effet une activité apaisante, propice à une certaine introspection. Elle encourage le développement psychomoteur en favorisant la motricité fine et développe le sens de l'espace et des limites. Nous avons ainsi été attentifs à leur progrès relatifs au respect des contours et des zones à colorier. Enfin, nous avons pu apprécier l'évolution esthétique des coloriages (nombre de couleurs utilisées, accord des couleurs...), signe d'une implication encourageante.

La Fraternity Cup

Les jeunes de Hors La Rue ont participé cette année encore à la Fraternity Cup, championnat international de football organisé par La Voix de l'Enfant et Laureus France. Cet événement a réuni 10 jours durant, du 27 octobre au 5 novembre 2012, des équipes d'adolescents de 10 à 13 ans venus du monde entier : Brésil, Argentine, Maroc, Israël, Palestine, Inde, Népal, Roumanie, Bosnie, France... Lors des tournois, les différentes délégations étaient mélangées afin de promouvoir les échanges entre les jeunes.

Trois jeunes garçons et trois jeunes filles de l'association Hors La Rue, tous d'origine roumaine, ont participé à

l'événement. Des objectifs de travail avaient été réfléchis en amont pour chaque jeune par les éducateurs de l'association. Les six jeunes de Hors La Rue ont logé, avec toutes les autres délégations, dans une auberge de jeunesse. Ils partageaient leurs chambres avec des jeunes d'autres nationalités, vivant ainsi l'expérience intéressante de la vie en collectivité avec d'autres adolescents au départ inconnus.

Cette année, l'événement était placé sous le thème de la citoyenneté. Des « ateliers citoyens » avaient lieu tous les matins, donnant l'occasion aux jeunes de réfléchir et d'échanger sur ce concept, principalement au travers de jeux et d'activités manuelles adaptés à leurs âges. Les jeunes ont ainsi pu imaginer leur ville idéale, expérimenter des jeux coopératifs et réfléchir à ce qui, selon eux, est « citoyen » ou non. Les jeunes participaient également chaque matin à un atelier de chant, au cours duquel ils ont préparé un spectacle qu'ils ont présenté lors de la soirée de clôture qui s'est tenue à la mairie du 20ème arrondissement, en présence des personnalités invitées pour l'occasion. Les jeunes ont aussi été initiés au rugby et plusieurs sorties culturelles ont été proposées tout au long des 10 jours : visite de la Cité des Sciences, séance au planétarium, visite de la tour Eiffel, visite de Paris...

Ces 10 jours ont aussi été l'occasion de travailler sur la différence, le racisme et l'acceptation de l'Autre dans la reconnaissance de ce qui nous différencie les uns des autres mais aussi de ce que nous avons en commun. Ces thèmes ont en effet beaucoup de répercussions dans nos pratiques quotidiennes, notre centre de jour étant fréquenté par des jeunes de nombreuses nationalités.

Séjour de rupture été 2012

Depuis plusieurs années, HLR organise des séjours au bénéfice des jeunes les plus ancrés dans une situation d'errance. Ces séjours, par la rupture qu'ils engendrent avec un quotidien semé de prises de risque, ont notamment pour objectifs de permettre un accès aux loisirs pour tous, de renforcer l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, de favoriser l'intégration des règles de la vie sociale et de leur mise en œuvre et de favoriser la verbalisation autour de l'histoire personnelle.

Ces séjours constituent un outil éducatif primordial pour accompagner des mineurs particulièrement déstructurés et ancrés dans la rue. Cependant, leur mise en œuvre représente souvent un coût trop lourd pour notre organisation. Par chance, au milieu de l'été, un éducateur de l'équipe nous a informé de la mise à disposition inopinée d'une maison située en Normandie et d'un véhicule de 9 places pour s'y rendre. L'équipe s'est immédiatement saisie de cette opportunité pour improviser, en un temps record, un séjour de rupture.

Le centre étant en période de fermeture annuelle, nous n'avions pas la possibilité de prévenir les jeunes et leurs parents. Aussi avons-nous décidé de tenter notre chance directement sur un bidonville où les relations établies de longue date, avec plusieurs enfants vulnérables favoriseraient l'adhésion à notre démarche. Le lundi 30 juillet, deux éducatrices se sont ainsi rendues sur le bidonville de Noisy-Le-Grand avec photos et cartes de Normandie en mains. Deux heures plus tard, un groupe constitué de six jeunes (quatre garçons et deux filles) âgés de 10 à 14 ans et de quatre éducateurs (munis des autorisations parentales !) sillonnaient joyeusement les routes de Normandie.

Durant les trois jours du séjour, qui ont donné lieu à des activités variées (plage, baignade, jeux de plein air, collecte et cuisine de coquillages, visite de Lisieux et Evreux...), les enfants ont surtout découvert et profité pour la première fois de l'environnement maritime et de ses richesses. Parallèlement, à travers le maintien d'un

cadre sécurisant, les éducateurs leur ont permis de se poser physiquement et psychologiquement, de retrouver des repères temporels et de leur donner goût à des activités sans risque leur permettant de se découvrir des capacités jusque-là inexploitées.

L'organisation de ce séjour de rupture spontané et « non conventionnel » a comporté plusieurs défauts : le séjour n'a pu être proposé qu'aux jeunes présents ce jour-là sur leur terrain, les délais ne nous ont pas permis de susciter la participation des jeunes et de leurs familles et aucun objectif éducatif individuel n'a été défini. Pour autant, l'impact du séjour s'est avéré très positif, notamment au niveau de la prise de conscience par les jeunes concernant leurs comportements à risque.

Au regard du grand intérêt éducatif que présente ce type de projet, l'équipe éducative a élaboré un projet de séjour de rupture « pérenne », visant notamment à poser les principes et objectifs fondateurs et communs à tous les séjours de rupture que nous organisons.

Le « Projet Permis »

En 2012, notre travail sur l'insertion professionnelle a notamment consisté à faire participer des jeunes au « Projet Permis » débuté en 2010, et qui vise à délivrer, en Roumanie, une formation au permis poids lourds. Cette année, l'accompagnement de 2 jeunes en voie d'insertion a continué, et seul un jeune a pu entamer sa formation, au printemps 2012. Cependant, nous constatons que bien des freins se dressent sur la voie de l'insertion, et que cette formation initiale au permis ne pouvait constituer qu'une étape. Par ailleurs, la participation des jeunes à une formation exigeante en termes de temps en Roumanie a contrarié les objectifs du projet.

C'est en partie pour ces raisons que nous avons fait le choix de redéfinir ce projet, en le réorientant vers l'obtention du permis B, plus accessible, moins contraignante et qui peut également contribuer à lever un frein à l'insertion professionnelle des jeunes roumains qui accéderont librement au marché du travail en France, dès 2014.

DESCRIPTION QUANTITATIVE DE L'ACTIVITE

L'analyse quantitative de l'activité permet à l'équipe d'Hors la rue d'affiner ses observations de terrain. Les données 2012 présentées ci-après confirment l'augmentation de l'activité de l'association : non seulement nous suivons de plus en plus de jeunes, mais cette année, fait exceptionnel, le centre de jour a vu sa fréquentation quasiment doubler.

CONTACTS, ACCOMPAGNEMENT ET RESULTATS

NOUVEAUX CONTACTS

Les équipes d'Hors la rue ont enregistré 258 nouveaux contacts durant l'année 2012. En 2011, ce chiffre s'élevait à 338, chiffre exceptionnel. En effet, le nombre de nouveaux contacts 2012 s'inscrit dans la continuité des années précédentes, 2011 ayant été à ce titre une année exceptionnelle. L'activité de Hors la Rue, en terme de nouveaux contacts, se maintient donc à un niveau élevé et ce depuis 2008.

Il est utile de préciser que sous la dénomination «nouveaux contacts», nous comptabilisons les jeunes avec qui nous avons pu rentrer en relation au moins une fois. Cette donnée constitue en quelques sorte l'activité brute de l'association. Certaines identifications par des tiers (institutions, associations, particuliers) ou des pairs n'entraînent en effet aucune mise en relation. Si nous comptabilisons ces tentatives (environ une centaine en 2012), nous ne les intégrons cependant pas dans ces «nouveaux contacts».

Nombre de nouveaux contacts par année

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de nouveaux contacts	212	164	238	271	263	338	258

LES SUIVIS EN 2012

Parmi ces 258 nouveaux contacts, nous avons pu accompagné 134 jeunes en 2012 (contre 120 en 2011). Le rapport entre ces chiffres permet d'établir un taux d'accroche de 51%, alors que celui-ci s'élevait à 36% en 2011. L'évolution à la baisse du nombre de jeunes rencontrés conjuguée à la hausse du taux d'accroche témoigne certainement d'une évolution de notre approche : plus de temps a été consacré à obtenir une accroche avec les jeunes que nous rencontrons, au détriment du nombre de rencontres.

Cette évolution est d'autant plus significative du fait qu'elle s'inscrit dans une période de fréquentation exceptionnelle de notre centre de jour (cf. infra). Malgré cette évolution, nous avons pu accompagner un nombre croissant de jeunes. Aux 134 nouveaux jeunes rencontrés et accompagnés en 2012 viennent s'ajouter 70 jeunes déjà suivis les années précédentes.

Nombre de jeunes suivis et année du début de suivi

Année du début de suivi	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Nombre de jeunes suivis	16	13	43	134	206

Le nombre total de jeunes accompagnés en 2012 s'élève donc à 206, chiffre en progression par rapport à 2011. Il confirme une tendance à la hausse, continue depuis

plusieurs années. Le nombre de jeunes que nous suivons constitue un indicateur fin de l'intensité de notre activité.

Nombre de jeunes suivis par année

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de jeunes suivis	135	122	152	175	174	195	206

Prises en charge et scolarisations

L'accompagnement a abouti à 43 sorties de rue sur l'année 2012. 30 jeunes ont été pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance des départements concernés et 10 scolarisations d'enfants roms ont abouti. L'appréhension de situations avérées de danger a donné lieu à 33 signalements auprès des Procureurs de la République. Nous avons accompagné 16 mineurs isolés étrangers extra-européens dans une démarche de saisine du Juge des Enfants. Depuis le printemps 2012, nous effectuons également des saisines systématiques du défenseur des droits, lorsque nous constatons que les droits fondamentaux d'un enfant ne sont pas respectés.

Département	Prise en charge ASE	Scolarisation
Paris (75)	16	2
Seine-Saint-Denis (93)	10	8
Hauts de Seine (92)	2	0
Essonne (91)	1	2
Val de Marne (94)	1	0
Dispositif Enfants du Monde	1	0

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC

Genre

Parmi les 258 nouveaux contacts de l'association en 2012, 30% sont des filles (79) et 70% des garçons (179).

Répartition filles-garçons Nouveaux contacts 2012

Garçons	179	70%
Filles	79	30%

Parmi les 134 nouveaux jeunes suivis par Hors la rue en 2012, 35% sont des filles (47) et 65% des garçons (87), le rapport étant strictement identique si on se rapporte à l'ensemble des jeunes suivis en 2012.

Répartition filles-garçons Nouveaux Suivis 2012

Garçons	87	65%
Filles	47	35%

En 2011, un peu plus de la moitié des nouveaux contacts étaient des filles, ce qui constituait un élément marquant de l'année. En 2012, la répartition entre filles et garçons s'inscrit dans la continuité des années précédant 2011.

On peut néanmoins noter que le taux d'accroche semble meilleur avec les jeunes filles qu'avec les jeunes garçons. En effet 60% des filles avec qui nous avons été en contact ont bénéficié d'un suivi. Ce taux d'accroche s'élève quant à lui à 49% pour les garçons.

Taux d'accroche filles - garçons

Nombre de filles rencontrés	79	Nombre de garçons rencontrés	179
Nombre de filles suivies	47	Nombre de garçons suivis	87
Taux d'accroche	60%	Taux d'accroche	49%

Ce dernier élément doit constituer un axe de réflexion : si les jeunes filles semblent adhérer plus facilement, il demeure qu'elles constituent une minorité parmi notre public. Or, il semble peu probable que cette répartition que nous observons soit conforme à la répartition globale : les jeunes filles en danger ou en situation d'errance sont en effet nombreuses, mais aussi plus difficile à repérer ainsi qu'à aborder, comme cela est évoqué dans le chapitre consacré aux tournées de rue. Il est également important de noter que les jeunes filles en situation d'exploitation et contraintes de commettre des vols ou de se prostituer sont un public avec lequel il est difficile d'accrocher sur le terrain, du fait de la surveillance dont elle font l'objet..

Age

L'âge moyen et l'âge médian des jeunes suivis en 2012 se situent **entre 14 et 15 ans**.

Les jeunes de 13 ans ou moins représentent 29% des jeunes que nous suivons. Si l'on s'intéresse aux jeunes nouvellement suivis en 2012, les jeunes de moins de 13 ans constituent 34% de l'échantillon.

Compte tenu de son ampleur, cette surreprésentation doit être interprétée avec précaution : néanmoins, elle confirme nos observations de terrain quant à un rajeunissement des mineurs délinquants-victimes.

Provenance géographique

Les missions de Hors la rue visent à venir en aide aux mineurs étrangers en danger. L'histoire de l'association et ses compétences internes lui permettent néanmoins d'adresser ses services plus spécifiquement aux mineurs roumanophones. Par ailleurs, le travail de rue que nous effectuons vise notamment à repérer les mineurs les plus exposés et les plus éloignés de toute prise en charge. Ainsi, si les mineurs isolés extra-européens sont malheureusement souvent confrontés à des dangers du fait de l'absence de prise en charge alors même qu'ils sont demandeurs de protection, les mineurs roms en errance ou en situation d'exploitation sont souvent fuyants et méfiants, ce qui complique leur prise en charge, les exposant à de plus grands dangers. Les compétences de Hors la rue ainsi que sa volonté d'aller vers les publics les plus éloignés de toute protection expliquent la prédominance de la Roumanie s'agissant de l'origine géographique de notre public.

Ainsi, parmi les 206 jeunes que nous avons accompagnés durant l'année, **159 sont d'origine roumaine**,

Les jeunes roumains ont représenté 75% des nouveaux suivis en 2012 (et 77% des suivis sur l'année). Malgré cet élément distinctif, le public de Hors la rue reste caractérisé par une grande diversité d'origine géographique : nous avons accueilli des jeunes de 17 nationalités différentes. Les activités menées depuis le centre de jour sont très largement enrichies par cette diversité, la dimension interculturelle étant selon nous un facteur d'ouverture et un levier utile pour l'accompagnement éducatif.

Provenance géographique

Pays	Nombre	Pourcentage
Roumanie	159	77%
Mali	15	7%
Bosnie	6	3%
Bangladesh	5	2%
Serbie	3	1%
Guinée	3	1%
Pakistan	2	1%
Brésil	2	1%
Tunisie	2	1%
Inde	2	1%
Maroc	1	0%
Moldavie	1	0%
Côte d'Ivoire	1	0%
Mauritanie	1	0%
Algérie	1	0%
Tchad	1	0%
Croatie	1	0%
TOTAL	206	100%

STATISTIQUES TOURNEES

273 tournées ont été effectuées en 2012.

195 tournées ont été effectuées à Paris, afin d'assurer une présence fréquente et régulière sur les lieux d'activité où nous pouvons non seulement repérer des jeunes en errance mais également donner une continuité aux accompagnements mis en place.

Les autres tournées ont eu lieu sur le territoire de l'Île-de-France : **53 se sont déroulées sur le territoire de la Seine-Saint-Denis**, principalement dans des lieux de vie, les tournées restantes ayant eu lieu sur le territoire de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, du Val-de-Marne et du Val d'Oise.

La fréquence et la régularité des tournées est un enjeu essentiel pour Hors la rue. Cependant, ces deux

éléments sont dépendants de plusieurs facteurs. Le véhicule de l'association peut, compte tenu de son état, être sujet à des avaries qui nous obligent à annuler ou à différer certaines tournées. Lorsque nous utilisons des moyens de transport de substitution, le temps perdu l'est au détriment de la présence sur le terrain. La fréquentation du centre de jour est également un facteur pouvant peser sur la régularité et la fréquence des tournées, la nécessité de maintenir un encadrement suffisant au centre et nos ressources humaines limitées ayant pu nous amener à renforcer ponctuellement la présence sur le centre au détriment des tournées.

STATISTIQUES DU CENTRE DE JOUR

Le centre de jour de Hors La Rue a connu **185 jours d'ouverture en 2012**.

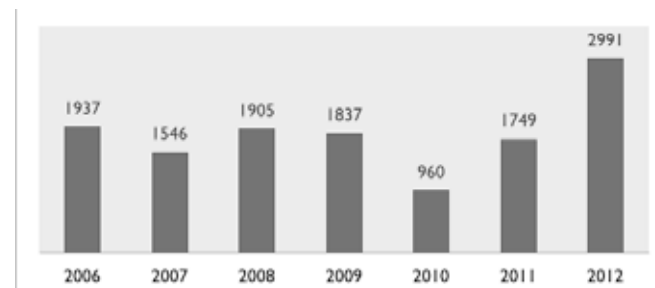
Il a reçu **2991 visites** cumulées sur l'année. 16 jeunes par jour ont en moyenne fréquenté le centre en 2012. Ils étaient 9 en 2011, ce qui constitue un résultat hors du commun si l'on se réfère au nombre le plus haut précédemment enregistré en 2006 où 1937 visites avaient alors été comptabilisées sur l'année.

Cette fréquentation a un impact fort sur l'activité quotidienne du centre. A titre d'exemple, 2151 repas ont été servis en 2012 (contre 1390 en 2011) soit plus de 11 par jour. Outre les frais nécessaires à la fourniture de ces repas, leur préparation, qui constitue un support éducatif pour l'équipe a été nécessairement impactée par cette fréquentation exceptionnelle. 98 jours d'ouverture ont vu la fréquentation dépasser 15 jeunes. La journée «record» fut celle du 9 juillet au cours de laquelle 38 jeunes sont venus sur le centre.

Plus de 8 jeunes par jour ont participé du lundi au vendredi, au cours de français. 107 jeunes parmi ceux que nous suivions ont assisté régulièrement à ces séances.

Enfin, 10 jeunes par jour ont participé en moyenne aux autres activités, ce qui constitue là encore un record. Nous avons en effet comptabilisé 1850 participations sur l'année, contre 1041 en 2011. Le précédent pic était survenu en 2009 avec 1122 participations

Fréquentation annuelle du centre de jour



L'ÉVOLUTION DES PUBLICS DE HORS LA RUE

Depuis sa création, Hors La Rue intervient auprès mineurs isolés étrangers, et plus spécifiquement auprès d'enfants migrant de Roumanie. Au cours des années 2000, les départs de jeunes notamment originaires d'Oas, au nord-ouest de la Roumanie ont diminué alors qu'augmentaient ceux des familles. L'association a alors renforcé son travail avec les enfants de ces familles qui, bien qu'accompagnés sur le territoire français par leurs parents ou de proches parents, s'exposaient à de nombreuses situations de danger liées à l'errance qu'ils vivent. Les activités (prostitution, à la gare de Nord notamment, mendicité, délinquance) sont régulièrement évoquées, médiatisées et par conséquent banalisées à défaut d'être réellement comprises. Il est vrai que les phénomènes sont complexes et obéissent à des logiques multiples comme les origines géographiques et sociologiques des familles. Notre mission de repérage nous confronte évidemment à cette complexité. Par ailleurs, la continuité de notre travail auprès de ces enfants, qui bien que vivant en France en famille, sont d'abord et souvent rencontrés en l'absence de leurs parents, dépend de nombreux facteurs : l'évacuation d'un terrain d'habitations ou encore les expulsions interrompent fatalement le travail avec ces enfants. Cela implique que nous nous adaptions rapidement à l'inattendu.

Si l'errance comporte de nombreux risques, les phénomènes d'exploitation placent ces jeunes dans une situation de vulnérabilité particulièrement aggravée. Nous intervenons donc également auprès de ces jeunes victimes. Ces jeunes filles dites Jovanovic (Serbes) et Hamidovic (bosniennes), mineures, isolées et exploitées par des réseaux constituent désormais une partie infime de notre public. Nous travaillons désormais

avec d'autres mineurs qui vivent aujourd'hui dans des conditions de très grande précarité, le plus souvent au sein de leur famille élargie. Ils s'adonnent à des activités délinquantes génératrices de revenus élevés, pour le compte d'autrui, les degrés d'exploitation et de contrainte demeurant variables. Bien que victimes, ces jeunes sont généralement considérés d'abord comme des délinquants, au détriment d'une réelle protection.

Enfin, l'association poursuit son action en faveur des mineurs isolés étrangers extra-européens et primo-arrivants. Ces mineurs sont demandeurs d'une protection légitime et légalement incontestable. Pourtant, la saturation des services de protection de l'enfance crée des dysfonctionnements qui privent certains jeunes de leurs droits, renforçant leur vulnérabilité. Là encore les logiques qui président aux décisions de migration sont nombreuses. Les débats institutionnels sur les modalités de prise en charge, et les évolutions en la matière ont par ailleurs un impact direct sur l'accompagnement de ces jeunes par Hors La Rue. L'association a pris acte de l'évolution de son public. Celle-ci, bien que permanente, n'est pas de nature à remettre en cause notre action en faveur des mineurs étrangers en danger.

Les jeunes roumains en situation d'errance

Aujourd'hui, 82% des jeunes accompagnés par l'association sont roumains (69% en 2011), et contrairement à ce que nous observions au début des années 2000, ils vivent pour leur grande majorité en famille. Parmi eux, la proportion d'enfants roms a également singulièrement augmenté. Nous précisons sur ce point que les roms ne constituent pas un groupe homogène et uni. Le terme renvoie à une réalité complexe se rapportant à une grande variété de groupes tsiganes originaires des pays d'Europe centrale et des Balkans et à des profils socioculturels très variés.

Contextes de migration et d'installation en France

Pour les pays de l'Est comme la Roumanie, la migration s'est considérablement accélérée suite à l'effondrement du régime communiste, au début des années 90. Faiblement formés et discriminés à l'emploi, les roms ont particulièrement subi une forte précarisation et ont donc été les premiers candidats à l'émigration. Ce phénomène s'est encore accentué à partir de 2002, lorsque l'obligation de visa d'entrée dans l'espace Schengen a été supprimée pour les citoyens bulgares et roumains, puis à partir de 2007, suite à l'élargissement de l'UE par la Roumanie et la Bulgarie, donnant ainsi à leurs ressortissants le droit de circulation. Il importe néanmoins de rappeler que seule une minorité de roms roumains ont fait le choix de l'exil et qu'ils ne regrouperaient aujourd'hui en France qu'environ 20.000 personnes. Ce chiffre demeure d'ailleurs stable depuis plusieurs années, contestant le mythe d'une invasion accélérée des populations roms.

En revanche, et contrairement aux roms roumains arrivés en France jusqu'aux années 2000, les migrants les plus récents proviennent de régions les moins développées de Roumanie ; ils sont dans leur majorité peu qualifiés. Les obstacles administratifs relatifs aux autorisations de travail et l'accès au logement renforcent leur précarité.

Le repli consécutif dans des bidonvilles, modes d'habitats insalubres bien qu'organisés, ainsi que dans des métiers à la marge comme la récupération de métaux ou la mendicité, les ont rendus particulièrement visibles, renforçant ainsi leur stigmatisation à tous les niveaux de la société. Ces conditions de vie les rendent par ailleurs particulièrement vulnérables et exposent ces familles (adultes et enfants) aux exploiters de toute sorte, usuriers et réseaux mafieux en premier lieu.

Profil des enfants roumains vulnérables

Les enfants roumains, roms et non roms, que nous rencontrons au quotidien, ont pour la plupart comme point commun d'avoir migré avec leurs familles (cellule nucléaire, famille élargie ou « groupe villageois/communautaire) pour des raisons essentiellement économiques. Ils vivent en France dans des conditions de grande précarité. Nous accompagnons ainsi souvent des enfants issus d'un même groupe familial et/ou résidant sur un même lieu de vie, ce qui entraîne des dynamiques de groupe très fortes. Au-delà de ces caractéristiques communes, il demeure une grande diversité dans les situations familiales et individuelles des jeunes accompagnés. Sur un même terrain cohabitent des familles issues de plusieurs « communautés villageoises » entre lesquelles les espaces sont bien délimités et les rapports faits de solidarité comme de

conflits. Au sein d'un même groupe familial, les critères de vulnérabilité (endettement, carences psychosociales, violences intrafamiliales) et les ressources mobilisables par les individus varient considérablement.

Aussi, il ne nous est aujourd'hui pas possible d'établir une nomenclature-type décrivant le profil des jeunes accompagnés tant les variantes, outre l'origine géographique, l'âge et l'isolement, et donc les modes d'accompagnements, sont nombreux. Il peut ainsi s'agir :

- De jeunes ayant été scolarisés (4 à 8 ans) en Roumanie mais n'ayant pas réussi à intégrer le système scolaire français (défaut de domiciliation, évacuations, expulsions). Ils sont aujourd'hui âgés de 15 à 21 ans et contribuent à la survie familiale en travaillant dans le secteur de l'économie parallèle. Ils souffrent particulièrement du manque d'accès à la formation professionnelle et à l'emploi ;
- De jeunes ayant souvent vécu, seuls ou en famille, dans plusieurs pays européens, maîtrisant à l'oral plusieurs langues mais n'ayant jamais été scolarisés dans leur pays d'origine ou de migration. Parmi eux, certains ne parlent pas le roumain car ils n'ont jamais vécu en Roumanie, bien qu'ils en aient la nationalité, ce qui n'est pas sans poser des problèmes identitaires très lourds. Ces jeunes sont particulièrement sujets à l'errance et sont peu demandeurs d'aide ou de protection. Leur accompagnement peut prendre quelques mois à plusieurs années. Il y a parmi eux un grand nombre de délinquants-victimes, groupe majoritaire en 2012 et auxquels nous avons consacré le chapitre suivant ;
- De jeunes primo-arrivants, demandeurs de scolarisation. Ces jeunes sont le plus souvent en rupture de scolarité du fait de la migration. Les accompagner vers une scolarité peut prendre jusqu'à 6 mois. Une partie d'entre eux continue à fréquenter régulièrement Hors La Rue par défaut d'accès aux loisirs ;
- De jeunes nés en France, parlant bien français mais ayant des difficultés scolaires (voire déscolarisés). Ces deux dernières catégories sont les moins nombreuses.

Les critères de vulnérabilité et de danger sont également très nombreux et doivent être évalués individuellement :

- Absence pérenne ou provisoire de référent parental légal sur le territoire français, d'accès à l'éducation et aux loisirs et d'accès aux soins ;
- Conditions de vie précaires et insalubres entraînant notamment des carences alimentaires, des troubles du sommeil et un manque d'hygiène ;
- Consommation de tabac et de boissons énergisantes, d'alcool et de résine de cannabis ;
- Précocité des relations sexuelles et des liens conjugaux parallèlement à l'absence de réflexe de prévention ;
- Négligence entraînant des carences éducatives et/ou affectives ;
- Errance dans les rues et nécessité de « faire de l'argent » par le biais d'activités génératrices de revenus (mendicité, pétitions arnaque à la charité) et sans surveillance adulte ;
- Pratique d'activités délinquantes (vols de téléphones portables, distributeurs automatiques de billets, portefeuilles...) organisées ou non ;
- Maltraitance physique et/ou psychologique ;
- Prostitution volontaire ou organisée par des tiers.

Face à ces situations, nous sommes le plus souvent démunis alors même que nous considérons que l'accès au droit commun pour l'ensemble des ressortissants roumains et bulgares constituerait le meilleur rempart contre ces situations de danger.

Obstacles à l'entrée dans le droit commun

Aujourd'hui, comme pour les années précédentes, l'accès des familles roumaines au droit commun est d'abord limité par le maintien de dispositions dérogatoires spécifiques à la Roumanie et à la Bulgarie depuis leur entrée dans l'Union Européenne au 1er janvier 2007. L'accès à l'emploi et à la formation professionnelle sont restreints pendant une période dite de « transition »

à laquelle 17 pays européens ont pourtant déjà mis un terme. La France a quant à elle décidé de prolonger jusqu'au 31 décembre 2013 la période d'application de ces mesures qui imposent des démarches extrêmement longues et complexes.

Ensuite, la fréquence des expulsions et des évacuations de terrains, signes d'une politique globale de rejet freine d'emblée toute velléité de stabilisation et d'insertion et maintient les familles dans la précarité et la marginalisation. La politique d'expulsion systématique du gouvernement, déclenchée depuis l'été 2010 – et pérennisée depuis-, n'a fait qu'accroître la précarité et la vulnérabilité de la grande majorité des familles et des enfants, installés dans des bidonvilles et présents sur le territoire français depuis plusieurs années. Ces expulsions massives, jugées discriminatoires et contraires à la dignité humaine, car basées sur l'origine ethnique des personnes concernées constituent, selon le Conseil de l'Europe, via son Comité Européen des Droits Sociaux (CEDS) « Une violation aggravée des droits de l'homme ». La mise en œuvre de cette politique conduit les familles à une situation d'errance et de vulnérabilité contraignant considérablement notre travail d'accompagnement et de protection, et entraînant notamment, des difficultés majeures pour l'inscription scolaire et/ou le maintien de la scolarité, mais également, sur l'accès aux dispositifs de santé (AME/CMU/PMI/centre de soins). Aux expulsions de terrains s'ajoutent des distributions massives d'Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF), de reconduites à la frontière et différentes mesures de harcèlement et d'intimidation visant à ébranler la volonté d'installation durable des familles sur le territoire français.

Ces actions conduisent enfin à un défaut de scolarisation qui a de graves répercussions sur le bien-être physique et psychologique des jeunes accompagnés. En effet, sans alternative tangible à leur situation d'errance, ces enfants, qui n'ont ni conscience de leurs besoins, ni

repères spatio-temporels permettant de structurer leur quotidien, se retrouvent plus encore exposés aux dangers de la rue.

Nous avons l'année dernière, longuement dénoncé l'augmentation des expulsions de Roms durant l'été 2010. Aujourd'hui, malgré l'indignation vive à l'époque et malgré l'alternance politique, les expulsions n'ont pas cessé et se sont même accélérées. Si la communication est ouverte avec les acteurs associatifs et des dispositions légales sont prises pour prendre en compte les besoins spécifiques de ces personnes, les faits eux sont quant à eux malheureusement peu encourageants.

La circulaire du 26 août 2012 « relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites » constituerait une avancée si son versant « humaniste » était appliqué autant que son versant « répressif ». Elle encourage en effet les préfets à dialoguer avec les associations et les partenaires locaux dès l'installation illégale de campements et préconise d'évaluer la situation sanitaire et sociale des habitants des camps, et de trouver des solutions alternatives avant que la décision de justice relative à l'évacuation du bidonville ne soit prononcée. Or, dans les faits, les expulsions survenues en IDF depuis ont été effectuées dans le déni de ces engagements.

Quelques avancées sont néanmoins à mentionner comme la suppression de la taxe l'OFII (Office Français pour l'Immigration et l'Intégration) et l'accès facilité à 291 métiers (au lieu de 150 précédemment).

Les obstacles à la scolarisation

Le principe républicain du droit à l'éducation et de l'obligation scolaire, instauré en France depuis la Loi Jules Ferry de 1882, est régulièrement bafoué. Tous les enfants entre 2-3 ans et 18 ans ont strictement les mêmes droits, quelle que soit leur situation (difficultés, maladies ou handicaps éventuels) ou celle de leurs

Les mineurs délinquants-victimes

Notre activité 2012 a été marquée par le suivi d'un groupe de près de 60 jeunes roumains rencontrés à l'automne 2011. La majorité d'entre eux sont repartis en Roumanie, avec leurs familles, en fin d'année, suite à une opération policière visant à démanteler un réseau, interrompant ainsi brutalement un accompagnement qui avait démarré un an plus tôt.

Vivre en bidonville

Il y aurait environ 5000 roms installés sans droit ni titre et dans des conditions très précaires, sur des terrains situés en Ile-de-France. Il est impossible d'évaluer le nombre de bidonvilles en Ile-De France, car celui-ci varie en fonction des évacuations auxquelles procèdent systématiquement les forces de police. De tailles variées, ils peuvent accueillir 20 à 50 personnes installées dans des terrains vagues ou des friches industrielles délaissées à proximité des grandes villes. Ce type d'habitat est particulièrement précaire et insalubre. Les cabanes sont construites à base de matériaux de récupération, elles sont constituées d'une pièce unique de quelques mètres carrés abritant tout une famille. Les services de base sont réduits et souvent vecteurs de danger pour les familles : groupe électrogène et bougies pour l'électricité, bornes incendie et supermarchés éloignés pour l'eau et poêle à bois et plaques de cuisson à gaz butane pour le chauffage. L'absence de système d'évacuation sanitaire et de ramassage des déchets transforme de fait les bidonvilles en décharges où les rats pullulent. Enfin, la précarité de ces installations est renforcée par le risque permanent d'évacuation et d'expulsion de ses habitants, empêchant ceux-ci d'améliorer et de sécuriser, au fur et à mesure, leur habitat, et par la même, leurs conditions de vie.

parents (stationnement, itinérance, précarité, nationalité étrangère, régularité ou non du séjour en France...). Cela concerne particulièrement les enfants roms. En effet, d'après l'étude menée par le collectif RomEurope en 2010, on estime entre 5000 et 7000, le nombre d'enfants roms migrants en âge d'aller à l'école sur le territoire français qui n'ont pourtant toujours pas accès à une scolarité continue. Les obstacles mis en place par des services publics « récalcitrants » à l'accueil de familles qu'ils considèrent comme itinérantes et dont ils refusent de ce fait, l'installation, sont aujourd'hui tellement nombreux que les familles renoncent à tout projet de scolarisation de leurs enfants. Ainsi, beaucoup d'enfants accompagnés par Hors La Rue ont complètement perdu espoir et perdent toute capacité à se projeter dans des apprentissages.

En premier lieu, de nombreuses communes s'opposent à la scolarisation des enfants en école primaire, en imposant notamment la justification de pièces administratives – pourtant non requises légalement - comme la domiciliation administrative. Le motif de ces mesures d'exceptions illégales découle de la peur de voir s'installer durablement des Roms sur leur commune, l'évocation du mode de vie nomade étant le plus souvent mise en avant. D'autre part, les départements, via les Inspections Académiques, ne mettent pas suffisamment en place les dispositifs spécifiques existants (CLA, CLA-ENSA...) dont les enfants non francophones ou les enfants non scolarisés auparavant, ont pourtant besoin. Parallèlement, alors que la loi stipule qu'un enfant ayant passé les tests d'évaluation scolaire, doit recevoir son affectation dans un établissement adapté après un mois d'attente maximum, la réalité est tout autre. Prétextant l'absence de places dans les classes non francophones, les jeunes doivent attendre, selon les départements, entre deux et six mois avant d'obtenir leur affectation et se retrouvent maintenus dans l'errance. Autant de difficultés qui nous préoccupent alors que nous constatons un rajeunissement des mineurs.

Qui sont ces jeunes ?

Depuis quelques années, nous sommes confrontés régulièrement à des situations de mineurs étrangers identifiés comme auteurs d'actes illégaux, mais estimés également victimes d'une instrumentalisation en vue de la réalisation de bénéfices profitant à des tiers.

L'ampleur de ce phénomène est très variable : elle peut aller de la « simple » incitation des mineurs, par des personnes de leur entourage, à ce qu'ils commettent des actes illégaux – et ce, misant généralement sur une plus faible répression liée à leur jeune âge – jusqu'aux phénomènes d'exploitation, impliquant une grave maltraitance et pouvant parfois relever de la traite des êtres humains. Si dans certains cas l'activité délinquante est dédramatisée par l'enfant et envisagée comme une contribution à l'économie familiale, nous avons également rencontré des cas plus graves, où l'activité délinquante et l'exploitation de l'enfant étaient accompagnées de maltraitance (par la famille ou par des personnes extérieures à la famille), voire de trafic de personnes. Nous travaillons régulièrement avec des mineurs arrivés en France en compagnie d'adultes difficilement identifiables, restés pendant plusieurs mois sans leurs parents sur le territoire, exerçant une activité intensive de vol et résidant dans des conditions d'extrême précarité. Entre l'exploitation familiale et la traite des êtres humains la limite peut, aussi, parfois, être indéfinissable.

Cette problématique correspond à une partie, seulement, des mineurs étrangers que nous accueillons et suivons durablement au quotidien. En revanche, nous y sommes régulièrement confrontés. En l'absence de dispositif adapté de protection de ces mineurs victimes d'exploitation, les tentatives de prise en charge se soldent souvent par un échec du fait d'un manque de réactivité et de coordination entre les institutions.

Historique et évolutions

L'association Hors La Rue intervient régulièrement, depuis plusieurs années déjà, auprès de jeunes en situation d'exploitation, supposée ou avérée. Entre 2010 et début 2012, nous avons par exemple pu amorcer un début de travail avec des enfants du groupe dit des « Hamidovic », de jeunes filles et garçons d'ex-Yougoslavie opérant dans le métro parisien comme pickpockets. Ce groupe (probablement le plus médiatisé et ayant en effet occasionné à répétition des arrestations d'adultes, dont l'un des chefs d'accusation a été la traite des êtres humains), a un fonctionnement avéré de type « réseau », les mineurs étant acheminés vers la France selon des modalités précises dans le but explicite de « travailler », en gagnant un certain quota journalier imposé.

Parallèlement, les années 2009-2011 ont également connu une intensification de l'activité de vol à proximité des distributeurs automatiques de billets (DAB), incriminant des jeunes Roumains. Les jeunes que nous avons pu rencontrer et qui pratiquaient alors cette activité provenaient tous, cette fois, de la même région du sud de la Roumanie (et de la même ville pour la plupart). Ils agissaient selon des modalités quasi-identiques, impliquant selon nous une certaine « préparation » préalable, et manifestaient, malgré un lien relativement stable avec l'association Hors La Rue, un certain blocage devant les tentatives des intervenants divers de mettre en place des alternatives éducatives les impliquant. Notre expérience nous laissait pressentir, du moins pour certains de ces enfants, une situation de délinquance forcée (entretenue souvent, dans le cas de certains groupes vulnérables en provenance d'Europe de l'Est, par un endettement important de la famille auprès de particuliers pratiquant l'usure). Des enquêtes policières ouvertes à cette période ont par ailleurs mené à des arrestations d'adultes en France et à l'étranger.

Les petits voleurs de portables

A la fin de l'année 2011, nous avons été moins sollicités s'agissant des vols aux DAB mais avons été amenés à nous intéresser à une nouvelle « spécialité », le vol de téléphones portables sur les terrasses des cafés¹.

Originaires cette fois aussi d'une même région de Roumanie, les enfants provenaient essentiellement de deux ou trois sous-groupes familiaux, installés dans deux villes au sud-est de la Roumanie, et ayant pour la plupart des relations de parenté ou d'alliance.

Nous avons commencé à rencontrer ce groupe de jeunes de plusieurs manières, qui se sont avérées complémentaires dans le travail que nous avons pu amorcer par la suite. Nos premiers contacts, qui datent du début de l'automne 2011, correspondaient ainsi à des orientations éducatives sur notre centre de jour, effectuées par l'UEAT de Paris, de quelques jeunes de ce groupe. Cependant, l'accroche que nous avons pu établir avec ces quelques jeunes a déclenché spontanément, par la suite, un mouvement secondaire de cooptation à l'intérieur du groupe lui-même : les jeunes ont commencé à revenir chez nous accompagnés d'amis et d'autres membres (en général mineurs) de leur famille. Malgré une attitude généralement prudente lors des échanges qu'ils pouvaient avoir avec nous, nous ressentions une demande forte venant de la part de ces jeunes. Ils se sont en effet saisis immédiatement des possibilités proposées par le centre de jour (activités récréatives, laverie, douche) ; leur fréquentation de Hors La Rue est vite devenue intensive. Enfin, troisième mouvement de notre

¹ Dans les catégories très visibles de la délinquance des adolescents d'Europe de l'Est sur le territoire de la ville de Paris nous aurions également pu mentionner le(s) groupe(s) des « sourds-muets », exerçant une activité d'arnaque à la charité (accompagnée ou non de pickpocket). Dans le cas de ces groupes, dont l'activité consiste en la récolte de signatures et de fonds, auprès des touristes étrangers notamment, à travers de fausses pétitions, on constate la présence simultanée de jeunes adultes et d'adolescents. Notre équipe mobile les a rencontrés assez régulièrement lors des tournées, et des interventions éducatives ponctuelles auprès de certains de ces jeunes ont déjà existé (visites isolées de leur lieu de vie, visites en prison, présentation du centre de jour pour certains). Mais nous estimons ces tentatives moins abouties et un travail cohérent s'est avéré compliqué à mettre en place. Aussi, il nous est difficile à nous prononcer quant à l'existence ou non d'un phénomène d'exploitation et/ou de maltraitance associée à l'activité délinquante de ces jeunes.

lien et sollicitant cette fois la mobilité de notre équipe, nous sommes nous-mêmes allés à leur rencontre dans leurs contextes de vie et d'activité (maraudes dans les quartiers qu'ils fréquentaient régulièrement, tournées sur leurs lieux de vie supposés, visites de suivi en prison de certains jeunes familiers de l'association).

La question du contexte réel d'émergence de cette délinquance a été posée assez tôt non seulement par Hors La Rue, mais aussi par les autres acteurs de la justice des mineurs.

Les aspects nous interpellant dans le comportement de ce nouveau public étaient en effet quelque peu les mêmes que ceux mis en évidence par nos expériences antérieures avec les mineurs étrangers délinquants-victime. L'activité délinquante des enfants du groupe était intensive, elle impliquait notamment les plus jeunes (non seulement des jeunes adolescents mais aussi des enfants âgés de 9 et 10 ans) et tous les enfants utilisaient une manière très apparentée d'opérer lors des vols. Le programme et les mouvements quotidiens des jeunes paraissaient assez stéréotypés, nous donnant parfois l'impression d'une certaine surveillance mutuelle des enfants et d'une autorégulation leur étant propre. Malgré la manipulation quotidienne d'une quantité importante d'objets de valeur, une grande partie de ces jeunes avaient une apparence très carencée et portaient souvent des vêtements en mauvais état. Les jeunes manifestaient par ailleurs une discrétion extrêmement poussée sur tout élément pouvant révéler leur identité ou celle de leurs familles, et tenaient des propos confus sur la présence de leurs référents parentaux légaux et sur leurs conditions de vie en France.

Avec l'évolution du lien de confiance, certains nous ont affirmé explicitement être venus en France sans parents depuis plusieurs mois (ou encore rester occasionnellement en France, parfois sur des durées de plusieurs semaines, en compagnie de parents éloignés ou des connaissances). Si la plupart du temps les enfants indiquaient comme motivation exclusive de leur propre activité le besoin alimentaire et matériel quotidien, certains nous faisaient néanmoins plus facilement part

des maltraitances qui pouvaient concerner certains de leurs amis, indiquant clairement que cela arrivait les fois où ils rentraient « sans rien ». D'autres adolescents, ont pu évoquer l'existence d'un « système d'épargne », où ils confiaient leurs gains à une personne relativement connue par leur entourage, et pensaient le récupérer une fois leur majorité atteinte afin de s'installer dans leur vie d'adultes. Aussi, nous nous sommes interrogés quant à la présence, à côté du phénomène d'exploitation familiale, d'un phénomène de traite des êtres humains concernant les mineurs.

A l'intérieur de ce groupe, certains sont sans doute plus concernés que d'autres par l'exploitation (et une certaine indécidabilité à savoir si l'exploitation est familiale ou autre persiste). Il y a eu plusieurs cas de maltraitance certaine ou quasi-certaine ; la question de la traite dépasse nos seules capacités d'évaluation. A notre connaissance et parmi ceux avec lesquels nous travaillons, deux jeunes seulement ont sollicité spontanément une mise à l'abri, indiquant explicitement que la contrainte physique et des maltraitances graves étaient à la source de leur activité délinquante, et demandant à en être protégés. Beaucoup d'autres tentatives de placement ponctuel par les acteurs de la protection de l'enfance ont eu lieu (faisant notamment suite à des sorties de commissariat des très jeunes) mais, dépourvues de toute préparation et inadaptées, selon nous, au profil de ces jeunes, elles ont été systématiquement vouées à l'échec.

Travail de Hors La Rue avec ce groupe

L'accueil sur le centre de jour

Cet outil a sans doute joué un rôle important lors de nos premiers contacts avec ce groupe, et a continué à rester un outil privilégié auprès des jeunes rencontrés dans ce premier temps. L'accroche s'est concrétisée – et a continué à se démultiplier de manière exponentielle – notamment par une cooptation mutuelle des jeunes lors des visites qu'ils nous rendaient. Le centre de jour semble être vite devenu l'endroit où ils pouvaient se reposer, faire une pause dans un quotidien difficile

(activités délinquantes, vie maritale précoce pour certains, conditions de vie précaires et insalubres) et retrouver une place d'enfant. Si ces participations pouvaient avoir une allure quelque peu aléatoire et étaient rarement calées sur les moments distincts qui rythment habituellement le programme de la journée (cours de français / repas / activité), elles avaient l'allure d'une petite pause rituelle, systématique, quasi quotidienne. Nous avons pu accueillir de cette manière des grandes adolescentes venues passer une heure ou deux dans la salle des jeunes à faire des coloriages, ou des enfants arrivant l'après-midi avec comme seule envie exprimée de rester un moment à l'intérieur de nos locaux (se désistant en cas d'activité proposée à l'extérieur du centre, par exemple).

Les limites du centre de jour

Cet outil privilégié s'est en revanche avéré vite limité devant la très forte fréquentation par ce groupe. En effet, si nous concevons notre accueil des jeunes sous le principe de l'inconditionnalité et sans limiter le nombre de ceux auxquels on peut proposer notre soutien éducatif, nos ressources humaines et matérielles ne nous permettent en revanche pas d'accueillir correctement sur le centre de jour plus d'une quinzaine de jeunes simultanément. Pour cette raison, nous avons dû mettre provisoirement en place un système de régulation de la fréquentation, au cours de l'automne 2012, permettant à chaque jeune de profiter deux fois par semaine des activités proposées sur le centre de jour.

Nous avons également éprouvé des difficultés à individualiser l'accompagnement de ces jeunes qui évoluent quasi-exclusivement au sein d'une dynamique de groupe. Bien qu'ayant identifié certains profils très vulnérables (cas pressentis d'isolement familial, quelques cas de handicap, quelques cas de jeunes ayant vécu en institution jusqu'à avant leur départ à l'étranger dans des conditions confuses), nous avons rencontré des difficultés à mettre en place des entretiens individuels approfondis, par exemple. Ambivalents – très en demande vis-à-vis de nous, mais très opaques sur leur quotidien à la maison ou sur l'identité des membres de leur familles

– certains jeunes pouvaient se montrer inquiets si un seul d'entre eux était sollicité par un éducateur pour un entretien, par exemple. Par ailleurs, la plupart des jeunes s'identifiant par des alias réservés aux institutions (mais certains nous ont fourni au bout d'un moment leur vrais noms), nous avons décidé de ne pas forcer l'investigation mais plutôt les laisser venir vers nous, afin de préserver notre lien extrêmement fragile.

Enfin, une partie des jeunes du groupe, déjà identifiés par des contacts isolés, ne fréquentaient le centre de jour que de manière très ponctuelle. Cet élément a constitué un frein à la continuité du travail avec cette partie moins visible du groupe. Néanmoins, nous avons alors essayé de mettre en place un « suivi de rue », dans le cadre de l'activité mobile de Hors La Rue sur les sites parisiens où les enfants étaient en activité quotidiennement.

Interrogations éducatives

L'articulation des trois catégories d'outils (centre de jour, maraudes, accompagnements individuels liés à des co-suivis éducatifs avec la PJJ) nous ont permis d'établir une accroche sensible, et une intervention suivie, avec une vingtaine des jeunes du groupe. La première difficulté à laquelle nous avons été confrontés en tant qu'éducateurs a été celle liée à l'absence des référents légaux, rendant donc impossible un travail conjoint avec la famille (non identifiée, à quelques très rares exceptions près). Cette absence a pu nous poser problème dès qu'une orientation médicale ou administrative était envisagée, par exemple.

D'un point de vue plus éducatif, la confiance qui s'est instaurée petit à petit entre les jeunes et l'équipe éducative, ainsi que le fait que nous interagissions avec les enfants y compris à des moments où ils étaient en activité, nous a amené vers une situation assez paradoxale, où nous étions – aussi – quelque part les dépositaires discrets du secret de leur délinquance. Dans nos rapports au quotidien, les enfants ne niaient pas leur activité, ils savaient désormais que nous étions au courant. Certains pouvaient même nous faire, en jouant, des « démonstrations de vol » avec nos objets personnels. L'aspect délicat de notre travail éducatif était

désormais de ne pas les laisser croire que nous validions leur activité délinquante, tout en restant disponibles pour entendre ce qu'éventuellement ils avaient à nous dire.

Nous retrouvons ce type d'ambivalence et cette interrogation quant à notre positionnement dans notre travail conjoint avec les institutions PJJ. D'un côté, les accompagnements par Hors La Rue lors des audiences de ces jeunes représentaient à nos yeux un contexte privilégié d'« individualisation » du suivi : les jeunes y allaient la plupart du temps seuls, éventuellement en compagnie d'un(e) ami(e) et, notamment sur les temps d'attente ou sur le trajet, nous pouvions parler un peu d'eux, de leur situation, du fait qu'elle ne nous semblait pas « normale », de la dimension « protection » dans le rôle des juges pour enfants, etc. D'un autre côté, notre position et notre rôle dans leur situation vis-à-vis de la justice restait délicate car assez paradoxale : nous étions sollicités par des éducateurs du Tribunal mais nous expliquions aux jeunes que nous n'étions pas nous-mêmes dans une activité mandatée PJJ. Certains enfants venaient chez nous à la demande d'un juge, mais nous nous devions de les informer aussi que nous étions particulièrement attachés à la notion de libre adhésion. Enfin, si le fait de fréquenter notre centre de jour (que beaucoup des enfants du groupe appelaient par ailleurs « l'école ») pouvait représenter, dans certaines situations, une preuve d'investissement favorable lors des jugements, leur présence chez nous devait néanmoins être remise en la perspective d'un accompagnement global et de longue haleine, ne se résumant pas à leurs problèmes judiciaires.

Le Dispositif de protection des mineurs victimes d'exploitation

Depuis 2011, Hors La Rue travaille à la mise en place d'un dispositif de protection des mineurs victime d'exploitation. Cette réflexion est née du constat de la fragilité des solutions proposées à ces jeunes, souvent placés dans des lieux connus de leur entourage, et proches de leur lieu de vie, favorisant ainsi l'échec du placement. Il est en effet important de comprendre que bien qu'exploités, ces jeunes peuvent être confrontés à des dilemmes profonds : la voie de la protection leur est inconnue, et la rupture avec leur vie quotidienne, si difficile soit-elle, est naturellement dure à envisager.

Le dispositif que nous avons élaboré a notamment été financé par le fonds interministériel de prévention de la délinquance et donc par la préfecture de Police et la préfecture de Seine-Saint-Denis.

Il consiste tout d'abord à renforcer nos missions de repérage et d'accompagnement auprès de ces mineurs, demandant à être adaptées, en prenant en compte les problématiques spécifiques de ces enfants. Il vise ensuite à constituer un réseau de lieux de placement dans toute la France afin de pouvoir procéder à un hébergement ayant plus de chances de tenir du fait de son éloignement. Il requiert que nos équipes se déplacent sur ces lieux d'accueil afin de favoriser la médiation entre le jeune et les éducateurs du lieu, mais aussi à des fins de formation des personnels sur ces problématiques largement méconnues et incomprises. Il suppose enfin une coordination fine entre les différentes parties prenantes (services de la préfecture, de la PJJ, du parquet des mineurs, des ASE) afin qu'il puisse être rapidement activé, ce qui constitue une condition essentielle de son efficacité.

Au cours de l'année, Hors La Rue a pleinement rempli ces missions de repérage et d'accompagnement auprès du public visé. Nous n'avons pourtant pas été en mesure d'actionner le dispositif tel qu'il a été élaboré, compte tenu notamment des questions soulevées par le transport des jeunes, mais aussi de la nécessité de renforcer la coordination inter-institutionnelle.

Les Mineurs Isolés Etrangers extra-européens

Comme en 2011, l'équipe éducative d'Hors La Rue a dû faire face à un nombre croissant de demandes de prise en charge pour des mineurs isolés étrangers extra-européens et primo-arrivants sur le territoire français. Dans les faits, ces jeunes semblent être considérés comme des étrangers avant d'être considérés comme des mineurs qu'il faut protéger si bien que leur prise en charge suscite depuis longtemps de nombreux débats entre l'Etat et les départements pour savoir à qui incombe le poids financier de leur accompagnement.

La grande majorité des mineurs isolés étrangers accueillis par l'association se voient refuser l'accès au dispositif de mise à l'abri suite à une évaluation concluant à leur possible majorité ou à leur défaut d'isolement. L'équipe les a donc accompagnés dans l'ultime démarche pour faire valoir leurs droits : la saisine directe du juge des enfants. En 2012, ces démarches se sont quasiment toutes soldées par une décision de protection et la très grande majorité de ces jeunes, après un refus initial et des mois d'attente, ont pu être confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

Cependant, l'accueil de ces jeunes en recherche de protection a de nouveau suscité de nombreux questionnements au sein de l'association. En effet, le Conseil d'administration d'Hors La Rue avait décidé, en 2010, de prioriser notre action vers les mineurs d'Europe de l'Est et de la recentrer sur les mineurs les plus éloignés de toute prise en charge et qui ne sont pas demandeurs de protection. Or, des mineurs isolés extra-européens très vulnérables et rejetés du système de mise à l'abri ont continué à frapper à notre porte et nous avons, dans la mesure de nos capacités d'accueil, continué à les recevoir, palliant ainsi aux défaillances du système de protection de l'enfance. La forte dégradation de la prise en charge des mineurs isolés étrangers en région parisienne a ainsi été décrite et dénoncée le 17 Avril 2012 dans le cadre d'une saisine inter-associative du défenseur des droits, à laquelle a participé Hors La Rue. Les associations ont par la suite été reçues par la Défenseur des Enfants, Marie Derain. Depuis, et à la demande du Défenseur des Droits, nous signalons systématiquement toute situation de mineur dont les droits ont été bafoués.

En dépit d'un taux très élevé de protection obtenu par l'équipe pour les mineurs isolés accueillis, l'équipe éducative se sent le plus souvent désarmée tant les démarches se font dans l'urgence avec pour objectif limité que le jeune sorte de la rue. Ces démarches sont également longues et incertaines, elles peuvent déboucher sur des prises en charge inadaptées aux besoins du jeune et sur un retour à la clandestinité, une fois la majorité atteinte. L'équipe souhaite ainsi mettre en avant la nécessité d'accompagner toute jeune qui se présente à l'association dans le respect de son rythme et de ses besoins.

De la recherche d'une vie meilleure...

Du fait de la hausse sans précédent de la fréquentation de notre centre de jour et souhaitant maintenir un accompagnement socio-éducatif de qualité pour tous les jeunes accueillis, nous avons dû réduire de manière conséquente la prise en charge de mineurs extra-européens. En 2012, nous avons ainsi accompagné une vingtaine d'entre eux sur une période allant de 3 mois à un an, parfois plus pour les jeunes qui bénéficient d'une prise en charge sans accompagnement éducatif adapté. Si ces jeunes ne représentent qu'une infime partie des mineurs isolés rejetés du système de mise à l'abri et livrés à eux-mêmes sur le territoire parisien, leurs parcours sont pourtant représentatifs d'une réalité plus globale, avec des problématiques communes. Ils concernent aujourd'hui un très grand nombre de jeunes.

Les mineurs isolés étrangers des pays tiers accueillis par Hors La Rue ont pour la plupart entre 16 et 18 ans, et viennent d'arriver en France. Ce sont majoritairement

des garçons qui fuient la grande pauvreté, l'insalubrité, la défaillance des systèmes éducatifs et de santé ainsi que le chômage massif dans leurs pays d'origine (Mali, Guinée, Bangladesh, Sri Lanka, Tunisie...). Ils ont tenté le pari de l'Europe afin de contribuer à la survie de leur famille et à l'amélioration de ses conditions de vie. L'émigration correspond souvent à une stratégie familiale développée en raison d'une insécurité économique intense ; elle est donc le plus souvent intégrée par l'enfant qui a grandi dans un environnement où la culture de l'émigration est extrêmement forte et où l'Europe représente un eldorado un tant soit peu accessible.

Autrement dit, ils arrivent tous en France avec l'espoir d'y trouver une vie meilleure. Les prétendants au retour sont quasi inexistant tant l'écart entre les possibles, d'un pays à l'autre, est grand. Ainsi, même si l'initiative du départ incombe le plus souvent à la famille des jeunes, ceux-ci adhèrent au projet migratoire. Ils se voient confié un rôle valorisant et n'ont d'autre choix que celui de tenter leur chance, mi-résignés, mi-convaincus, tout comme tant d'autres l'ont fait avant eux. Cependant, leur vague adhésion au départ ne signifie pas qu'ils y sont préparés. Dans bien des cas, ils partent pleins de courage et de naïveté, et constituent des proies bien faciles pour les exploitants de toutes sortes qui vont croiser leur chemin. En effet, ils arrivent quasiment tous en France via des filières très organisées de passeurs de frontières qui monnayent lourdement les passages, si bien que l'arrivée en Europe est bien souvent également synonyme d'endettement.

A leur arrivée en Europe, ces jeunes sont souvent pleins d'illusions sur les possibilités d'intégration en France, éblouis par les descriptions mensongères des passeurs. Ils ne sont pas préparés à l'insécurité qui pourtant sera leur lot quotidien. Ces adolescents déracinés ont ainsi en commun la forte idéalisation du pays d'accueil, la confrontation brutale avec une réalité sordide difficile à appréhender et l'incertitude totale dans laquelle ils sont plongés quant à leur avenir. Parmi eux, beaucoup souffrent de troubles psychologiques et/ou de stress post-traumatique.

Ces jeunes sont par ailleurs pris dans des liens d'allégeance et des conflits de loyauté vis-à-vis de leur famille ou du cercle plus large de compatriotes, lesquels leur ont dicté la conduite à tenir. Il est en général difficile pour ces adolescents d'exprimer leurs besoins et leurs désirs propres quand ils ne sont pas contraints d'être dans la négation de leur identité et de leur vécu. Ils sont en effet souvent imprégnés des discours des passeurs, qu'ils considèrent comme des tiers dignes de confiance, même si ces derniers exercent des pressions très fortes sur eux et leurs familles. Il leur est donc difficile de faire la part des choses entre ce qu'ils sont autorisés à dire et ce qu'ils doivent cacher, si bien qu'ils peuvent choisir le déni d'identité, dans le but de se protéger. De nombreux adolescents vont élaborer des stratégies de défense et aménager la réalité en fonction des besoins nécessaires à leur survie et celle de leurs familles et, ainsi se construire une réalité viable. Dans ce contexte éminemment complexe, il paraît primordial de donner du temps à chaque jeune rencontré pour qu'il se sente en sécurité et en confiance pour parler de lui, de ses proches, de son parcours d'exil et de ses conditions d'arrivée.

... à la précarité en France

Pourtant, à leur arrivée en Ile-de-France, un grand nombre de jeunes en recherche de protection, et en particulier ceux âgés de 16 à 18 ans, n'obtiendront dans les faits de l'aide que s'ils sont à même de prouver leur minorité et leur isolement, avant même d'être mis à l'abri. Du fait d'une situation déclarée de saturation, les départements d'Ile-de-France ont mis en place des dispositifs dérogatoires pour l'évaluation et la mise à l'abri des mineurs isolés étrangers. A Paris, ville qui regroupe la majorité des jeunes qui nous sont orientés, la dégradation des conditions d'accueil est particulièrement visible depuis le mois de septembre 2011, suite à la création d'une Permanence d'Accueil et d'Orientation des Mineurs Isolés Etrangers (PAOMIE). Cette permanence, financée par le Conseil Général de Paris est l'unique point d'entrée dans le dispositif parisien de protection des mineurs étrangers. Elle a pour fonction d'évaluer la

minorité et la situation d'isolement des jeunes qui se présentent et de les orienter sur une mise à l'abri s'ils remplissent les critères prédéfinis.

Depuis sa création, ce système est saturé si bien que de nombreux mineurs isolés reconnus comme tels restent à la rue dans l'attente d'une mise à l'abri tandis que les autres, soupçonnés d'être majeurs sur la base d'éléments qui ne peuvent être retenus tels que le comportement, l'absence de pièce d'identité ou l'apparence physique, se voient définitivement fermés l'accès à toute protection. Il est également à noter que de nombreux jeunes doivent attendre jusqu'à 10 jours avant de voir leur situation évaluée à la PAOMIE.

N'ayant pas connaissance de leurs droits fondamentaux, une grande partie de ces jeunes non pris en charge, contraints de vivre à la rue et maintenus dans une situation de danger vont ainsi renoncer à solliciter une protection. Les jeunes les plus chanceux seront orientés vers les quelques associations et collectifs qui les accompagneront dans les démarches de saisine directe du juge des enfants afin de faire valoir leurs droits à la protection. Néanmoins, pendant les trois mois que dure la procédure à l'issue desquels ils pourront peut-être bénéficier d'une prise en charge, ils n'ont d'autres choix que de rester à la rue ou dans des structures d'urgence (hôtel ou gymnase aménagé) fonctionnant à la nuitée et parfaitement inadaptées pour des mineurs.

Nous avons également accompagné des mineurs déjà pris en charge et qui nous sollicitent car ils se sentent délaissés par l'institution de protection. En effet, l'hébergement en hôtel n'est pas seulement réalisé au stade de la mise à l'abri, il est bien souvent le « cadre » de prise en charge de ces jeunes, en particulier pour les plus de 16 ans. Certains y demeurent jusqu'à leur majorité sans bénéficier d'un accompagnement éducatif individualisé et régulier si bien que rien ne peut être mis en place pour faciliter leur insertion sociale et leur donner une chance de construire un projet professionnel et un projet de vie. Ils ne peuvent pas établir de relations sociales avec d'autres jeunes de leur âge, leur apprentissage des

savoirs fondamentaux et notamment du français sont de ce fait compromis. En effet, plusieurs témoignages indiquent qu'un nombre important de ces mineurs, logés dans des hôtels après avoir été confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, ne bénéficient pas d'une scolarisation, et ceci même s'ils sont âgés de moins de 16 ans. Ils ne sont pas systématiquement orientés vers le CASNAV afin d'y passer les tests et de bénéficier d'une inscription dans un établissement de l'Education Nationale. Ils ne bénéficient alors que de cours de Français Langue Etrangère dispensés dans des associations comme la nôtre. Pour les jeunes de plus de 16 ans, l'accès à une formation professionnelle n'est pas assuré ce qui limite d'autant plus leur possibilité d'obtenir un titre de séjour à leur majorité. Par ailleurs, nous savons que les contrats jeunes majeurs sont de moins en moins accordés aux jeunes déjà protégés, annulant des chances déjà minimales d'accès à une régularisation de leur présence sur le territoire français.

Initiative inter-associatives : l'ADJIE (Accompagnement et défense des jeunes isolés étrangers)

Face à l'afflux de demandes émanant de mineurs isolés rejetés des systèmes de protection ou mal-accompagnés, plusieurs associations, dont Hors La Rue, se sont regroupées en collectif et ont créé l'ADJIE, en octobre 2012, dans le but de venir en aide aux mineurs et jeunes majeurs qui rencontrent des difficultés pour entrer dans le dispositif de protection ou pendant leur prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Une permanence, animée par des bénévoles, a été mise en place tous les mercredi et 19 à 21h et tous les samedi de 10h à 13h (au 49, ter Avenue de Flandres dans le XIX^{ème} arrondissement) afin d'accueillir ces jeunes et de les accompagner dans les démarches nécessaires (saisine du juge des enfants, scolarisation, appels pour refus de contrats jeunes majeurs). Depuis sa création, cette permanence est littéralement prise d'assaut et un grand nombre de jeunes ont pu, par ce biais, bénéficier d'une protection qui leur avait été initialement refusée.

De l'évaluation...

Dans ce contexte très détérioré de prise en charge, force est de constater qu'il devient de plus en plus difficile de

jouer pleinement son rôle d'éducateur aux côtés de ces jeunes délaissés. En effet, face à une situation d'urgence, le jeune étant en situation de danger avéré, entre autre du fait de son isolement, l'éducateur n'a d'autres choix que de recueillir au plus vite les éléments d'identité et de parcours d'un jeune qu'il ne connaît puis d'alerter les autorités compétentes sur sa situation. Cette démarche ne peut en aucun cas être satisfaisante d'un point de vue éducatif, même si elle seule permet aujourd'hui l'accès à une protection réelle.

Nous demeurons en effet conscients que ces jeunes à peine arrivés sur le territoire français, sans solution d'hébergement et sans ressource, sont le plus souvent dans l'impossibilité de dire leur histoire à ce point de leurs parcours de rupture fortement traumatisants. Il nous semble en effet parfaitement illusoire d'espérer que le jeune partage ses vérités lors des premières rencontres avec un travailleur social surtout lorsqu'il est maintenu à la rue le temps de son évaluation. Celle-ci doit s'effectuer non seulement à partir des propos recueillis auprès du jeune par le biais d'entretiens individuels, formels et informels, réguliers mais également par le biais de l'observation au quotidien (interactions avec les autres jeunes et avec l'équipe, participation aux activités proposées...) de manière à déchiffrer les signes de mal-être, les souffrances physiques et/ou psychiques, ainsi que leurs éventuelles répercussions somatiques, sachant qu'ils n'ont presque jamais les mots pour le dire.

... à l'accompagnement

Bien que le partage du récit constitue le plus souvent la base de l'accompagnement, il nous semble primordial, dans le travail avec les mineurs isolés étrangers, de parvenir à construire une relation éducative en dehors de l'histoire et du passé du jeune, puis, quand cela est possible, d'amorcer un travail d'accompagnement de l'enfant dans le processus de compréhension de sa situation et d'appropriation de son parcours. La reconstitution du récit de l'enfant, et par là, de son identité, nécessite donc un travail préalable de mise en confiance.

Une fois les démarches de signalement et de demande de saisine du juge des enfants lancées, une période d'attente de un à deux mois commence (voire plus quand nous devons rechercher, avec le jeune, des documents d'identité plus probants). Les jeunes s'installent ainsi à Hors La Rue dans une attente docile, passive, résignée mais inquiète, sans savoir de quoi sera fait leur lendemain et sans pouvoir totalement s'investir sur le présent.

L'éducateur alors, fait tout pour nourrir la période d'attente et renforcer l'autonomie des jeunes accueillis, favoriser la prise/reprise de confiance en eux tout en leur donnant les clés de compréhension et d'adaptation à leur nouvel environnement socioculturel. L'accompagnement doit également pouvoir leur permettre d'appréhender l'intégralité de leurs droits en France ainsi que les limites que ces droits comportent en termes d'accès à la nationalité, aux titres de séjour et de droit au travail. Bien souvent, la complexité des systèmes administratifs et judiciaires fait que le jeune peine à être acteur des décisions qui le concerne. Il importe aussi de rétablir le contact avec la famille ainsi que de réinvestir les parents dans leur rôle, malgré la distance qui les sépare de leur enfant. Force est de constater que cette partie indispensable de l'accompagnement éducatif est très peu mise en œuvre à Hors La Rue, notamment du fait de nos ressources limitées (pas de service d'interprétariat).

Nous estimons que l'accompagnement des mineurs isolés étrangers, même s'il requiert la mobilisation de compétences spécifiques, ne peut se résoudre au simple devoir humanitaire de mise à l'abri. Il doit impérativement être pensé en termes de projet individualisé, au même titre que pour les autres enfants et adolescents en danger sur le territoire français et en respect de la loi du 5 Mars 2007 réformant la protection de l'enfance. C'est en effet en fonction de ce projet que doivent être définies, pour chaque jeune, les modalités de prise en charge, de scolarisation et d'insertion, et ce au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant.



Les évolutions complexes décrites tout au long du présent rapport nécessitent des réflexions approfondies et menées en partenariat afin d'élaborer des solutions innovantes susceptibles d'être transposées dans toute l'Europe. Les problématiques liées à la migration suppose en effet d'envisager des dispositifs qui dépassent les cadres nationaux. Nos travaux sur les projets européens répondent à ces exigences.

Promouvoir l'accès des enfants non accompagnés à leurs droits fondamentaux dans l'UE

Co-financé par la Direction générale de la justice de la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projet « Droits fondamentaux et citoyenneté » 2009-2010. Ce projet, démarré en 2011, vise à analyser les causes qui entravent l'accès des mineurs isolés étrangers à leurs droits fondamentaux tels que définis par la législation internationale et européenne.



Le projet propose une étude comparative dans cinq pays européens, la France, la Belgique, l'Italie et l'Espagne (en tant que pays de

destination) et la Roumanie (en tant que pays d'origine). Cinq organisations sont impliquées dans chacun des pays : « Service Droit des Jeunes » en Belgique, « Fundación La Merced Migraciones » en Espagne, « ASGI – Associazioni per gli studi giuridici sull'immigrazione » en Italie et « Fondation PARADA » en Roumanie, ainsi que nos deux partenaires associés au projet : « ARCI Associazione de promozione sociale » et l'Université « Sapienza Roma » en Italie, « Hors la Rue » étant le partenaire français. Le projet est coordonné par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), notamment à travers de deux unités de recherche : Migrations internationales, espaces et sociétés (MIGRINTER – UMR 6588) et Centre d'Etudes sur la COopération Juridique Internationale

(CECOJI - UMR 6224), basées à l'Université de Poitiers.

Le projet comporte trois phases principales :

- Un vaste travail de recherche a été mené dans chacun des pays afin de recueillir les témoignages des jeunes mineurs non accompagnés mais aussi d'un nombre de professionnels travaillant avec ce public ou ayant des connaissances sur le sujet. Un rapport sur la prise en charge des mineurs isolés étrangers sera établi afin de pouvoir faire le comparatif entre les différents pays participants au projet.

- Des séminaires de formation de professionnels ont été envisagés en début de l'année 2013 afin de présenter les résultats de la recherche et de faire part des bonnes pratiques qui ont été identifiées pour la promotion d'une meilleure prise en charge des mineurs non accompagnés.

- La création et l'alimentation d'un réseau européen d'experts dans le but de promouvoir l'accès aux droits fondamentaux pour cette catégorie spécifique d'enfants vulnérables a constitué également un des objectifs du projet et la plateforme a été lancée avec succès en octobre 2012.

Les résultats intermédiaires du travail de terrain effectué ont été présentés lors d'un colloque international intitulé « Les mineurs non accompagnés et sans protection en Europe : quelles raisons expliquent leur manque de protection ? » qui a eu lieu en octobre 2012 à l'Université de Poitiers et qui a réuni un nombre important de chercheurs, acteurs institutionnels, éducateurs, psychologues et juristes venant de plusieurs pays. Dans un tel cadre international et multidisciplinaire, les participants ont pu partager leurs connaissances sur ce

groupe de migrants et ouvrir de nouvelles perspectives de réflexion et d'action afin de promouvoir l'accès aux droits fondamentaux des mineurs non accompagnés sans protection.

Un rapport comparatif sur la prise en charge des mineurs non accompagnés dans les différents pays participants au projet sera également publié courant l'été 2013.

Suivi des procédures de retours au niveau transnational des enfants roumains et bulgares

Co-financé par le programme de justice pénale de la Commission européenne, le projet européen REVENI a été conçu conjointement par quatre associations, présentes dans cinq pays européens : « Alliance pour l'enfance et la jeunesse » en Bulgarie, « ARSIS » en Grèce, « Hors la Rue » en France et « Terre des hommes » en Roumanie et en Hongrie. Le projet s'est déroulé entre juillet 2011 et décembre 2012 et visait à étudier les procédures de retour des mineurs roumains et bulgares victimes d'exploitation en France et en Grèce et à identifier les lacunes au niveau de leur protection, avec pour cadre de référence la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant.

Le projet comportait trois étapes majeures :

- Une recherche sur les procédures de retour : une vision d'ensemble des lacunes et des bonnes pratiques en matière de retour a été dégagée à la base des données recueillies à partir de l'étude de cas individuels de mineurs ayant fait l'objet d'une procédure de retour. Une attention particulière a été portée à la conformité des procédures de retour à la législation nationale et européenne (plus spécifiquement à la directive 2004/38/CE relative au droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres et à la directive 2011/36/UE concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène

ainsi que la protection des victimes).

- La sensibilisation des acteurs judiciaires, la promotion de la coopération et l'échange de bonnes pratiques : le projet visait de favoriser la prise de conscience des autorités nationales sur les lacunes et les bonnes pratiques dans les procédures de retour, pour en permettre une meilleure organisation, dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Les échanges d'expérience entre professionnels homologues dans chacun des pays participant au projet a débouché sur une proposition de protocole de collaboration relatif à la protection des enfants migrants dans la zone de libre circulation présenté sous le format d'une directive européenne (annexé au rapport de recherche).

- La communication des résultats et des recommandations de la recherche : une conférence internationale intitulée « Vers une réponse unifiée pour la protection des enfants victimes de la traite des êtres humains et d'exploitation en Europe? », a été organisée à Budapest en décembre 2012 afin d'encourager l'harmonisation des réponses nationales et européennes sur la protection des mineurs migrants européens. La conférence a réuni des magistrats, des spécialistes de la lutte contre la traite des êtres humains, de la protection de l'enfance et d'autres professionnels de plusieurs pays européens.



La Protection des Enfants migrants dans une Zone de Libre Circulation



Un rapport de recherche intitulé « La protection des enfants migrants dans une zone de libre circulation, suivi transnational des procédures de retour concernant les enfants migrants roumains et bulgares en Grèce et en France » a également été publié afin de promouvoir les résultats de l'étude réalisée.

PARCOURS D'INTEGRATION

Parce que les situations auxquelles nos équipes sont confrontées sont souvent complexes voire douloureuses, il nous paraît important de relater ici des histoires aux tournures plus favorables.

Younes

Younes est un jeune Tunisien arrivé en France à l'âge de 17 ans ½. Il a commencé à fréquenter Hors La Rue peu après son arrivée. Nous avons alors face à nous un jeune qui nous semblait vulnérable et peu autonome. Son projet était de rester en France pour y travailler et ce, en toute méconnaissance des dispositifs législatifs en vigueur.

Le parcours de ce jeune a donc été semé d'embûches : prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance très brève, s'arrêtant à ses 18 ans ; puis solutions d'hébergement extrêmement précaires en squats, entrecoupées d'hébergements d'urgence sur des durées plus ou moins longues ; rencontres avec des adultes mal intentionnés ; etc.

Depuis ses 18 ans, nous avons continué à accompagner le jeune dans le cadre d'entretiens individualisés et avons pu constater que face à ces difficultés, Younes avait en fait montré de fortes capacités d'adaptation et de résilience. Il s'est toujours saisi avec pertinence des pistes d'accompagnement qui lui ont été proposées, et a lui-même peu à peu développé son réseau : cours de français gratuits, suivi à la mission locale, investissement dans des stages (non qualifiants) en plomberie, français et informatique, rencontres régulières avec une assistante sociale, bénévolat au sein d'une association caritative, ouverture d'un compte en banque, etc. Il bénéficie aujourd'hui d'un hébergement d'urgence jusqu'à la fin de la trêve hivernale et gagne de l'argent en travaillant au noir dans le bâtiment.

Actuellement, quand nous rencontrons Younes, nous sommes face à un jeune toujours dans une situation précaire mais devenu très autonome, parlant relativement bien le français et très investi dans son insertion socio-professionnelle.

Younes vient de déposer un dossier de demande de titre de séjour lequel, nous l'espérons, aboutira favorablement pour lui permettre de continuer sa vie en France sereinement et en toute légalité.

La famille Popescu

Nous connaissons la famille Popescu, originaire de Roumanie, depuis le début de l'année 2010. Les éducateurs de Hors La Rue rencontrent alors régulièrement le fils aîné de la famille, Ioan, à peine âgé de 18 ans, sur son lieu (supposé) de prostitution. Nous rencontrons ensuite rapidement Ioan sur un bidonville de la région parisienne où il habite avec ses parents ainsi que son jeune frère, Claudiu, âgé de 9 ans. Claudiu n'est jamais allé à l'école mais il est très en demande. Au mois d'avril 2010, nous rendons visite en Roumanie à la famille qui effectue régulièrement des allers-retours, et constatons leurs conditions de vie extrêmement précaires. Face aux préoccupations du quotidien, le père semble peu impliqué dans la construction de projets pour ses enfants.

De retour en France, Ioan se montre intéressé par le projet permis que l'association propose pour faciliter l'insertion de jeunes majeurs mais il n'est pas parvenu à s'investir dans les démarches nécessaires.

La famille est très isolée en France et se fait régulièrement « chasser » par les autres familles des bidonvilles sur lesquels elle s'installe. Début 2011, Claudiu, toujours non-scolarisé, commence à fréquenter régulièrement notre centre de jour, mais suite à l'expulsion du terrain qu'ils occupaient, ils se retrouvent très éloignés et le jeune cesse de venir à l'association.

Au mois de mars 2012, suite à l'expulsion de leur cabane, le père se montre très en demande de solutions institutionnelles pour sa famille. Cependant, il saisit

difficilement le rôle et la marge de manœuvre des différents intervenants (Hors La Rue, collectif de soutien local, mairie, etc.) et se présente souvent avec des demandes impossibles à satisfaire auprès des différents interlocuteurs. La mauvaise volonté de la part des institutions complique la donne : le Centre Communal d'Action Sociale et la Maison des Solidarités dont ils dépendent se renvoyant la balle pour ne pas avoir à prendre en charge le suivi social de la famille. Nous avons ainsi entendu des arguments comme « nous suivons déjà beaucoup de familles roms et ne souhaitons pas nous « spécialiser ». Par ailleurs, la famille n'est pas prête à demander un hébergement d'urgence par le 115 qu'ils trouvent trop contraignant pour les motifs suivants : obligation de renouveler la demande d'hébergement tous les jours nécessitant de rester plus d'une heure au téléphone, placement en hôtel dans des villes éloignées sur différents départements entraînant des difficultés de repérage et de transport, impossibilité de cuisiner... La famille préfère donc continuer à tenter sa chance sur des bidonvilles, ce qui, pour les travailleurs sociaux en charge de leur suivi, équivaut à un manque de volonté d'insertion.

Au milieu de l'année 2012, la famille finit par accepter par le 115 un hébergement qui sera prolongé à plusieurs reprises et dans lequel elle réside actuellement depuis plusieurs mois. Ils se plaisent dans le logement, dans lequel elle peut notamment cuisiner. Un suivi social s'est mis en place avec une assistante sociale du département de prise en charge 115, dans une structure très éloignée de l'hôtel qui se trouve dans un autre département (3h de transports aller - 3h retour). Malgré l'éloignement, le père de famille voit régulièrement l'assistante sociale et fait des efforts pour respecter ses rendez-vous. Le jeune Claudiu, accompagné de son père, a enfin passé des tests au CIO pour une orientation scolaire. Alors qu'il sollicitait les éducateurs de Hors La Rue à la moindre difficulté, le père se montre maintenant de plus en plus autonome dans les différentes démarches. Ivan quant à lui, semble se débrouiller à travers différents petits boulots.

Aujourd'hui, la stabilisation de l'hébergement et les rencontres régulières avec une assistante sociale semblent avoir amorcé une nouvelle dynamique pour la famille.

Ce parcours, très difficile à retracer simplement, tant il a été long et difficile, témoigne bien de la difficulté que peut éprouver une famille à sortir d'une situation d'extrême précarité.

Cela demande à la famille de la patience et une capacité certaine à surmonter des barrières énormes, qu'elles soient linguistiques, relatives à la compréhension du système d'aide sociale (une assistante sociale sur un département, une prise en charge 115 de ce même département, mais un hébergement à 87,5 kms sans réelle domiciliation possible), celui de l'éducation nationale (tests au CIO puis 2 mois d'attente pour l'affectation)...

En dépit des difficultés, la famille est parvenue à se mobiliser et à accepter ce système tout en faisant confiance aux éducateurs de Hors La Rue, derniers interlocuteurs après leur dernière expulsion.

Ainsi, sans vouloir faire d'une situation particulière une généralité, mais ce parcours l'importance de solutions durables pour les familles précaires. Elle fait apparaître la nécessité du travail effectué en Roumanie. En effet, nous sommes allés par deux fois rendre visite à la famille, à domicile, et nous avons pu nous rendre compte qu'en Roumanie même, au sein de leur village, cette famille rencontrait des difficultés, était isolée des autres.

Ce diagnostic nous a permis de mieux connaître la famille, de faire tomber certains tabous relatifs à leur vie au pays, et ainsi de mieux les accompagner en France.

CONCLUSION

L'année que nous venons de vivre renforce notre conviction et notre engagement. La complexité des situations auxquelles nous sommes confrontés, leur dureté et les injustices qu'elles engendrent démontrent l'utilité de notre démarche qui consiste à aller au-devant des mineurs les plus vulnérables, les plus éloignés de toute protection, et envers lesquels la société a une obligation non seulement juridique mais aussi morale.

Nous continuerons à œuvrer pour que soit mieux prise en compte la situation de ces enfants en danger. Aux côtés des autres associations, mais aussi du collectif national Droits de l'Homme ROMEUROPE, nous continuerons à défendre les droits des mineurs étrangers en danger. S'agissant des mineurs isolés extra-européens, nous avons ainsi pris connaissance avec grand intérêt des recommandations du Défenseur des droits sur le sujet, rendues publiques le 19 décembre 2012. Si elles confirment nos inquiétudes quant à l'évolution parfois préoccupante de la prise en compte de ces mineurs, elles constituent néanmoins un support incontestable aux combats que nous menons. Nous suivrons également avec attention les travaux de la DIHAL, chargée de faire respecter la circulaire du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites. Nous déplorons en effet les visées à court terme de certains démantèlements qui interrompent souvent brutalement et durablement les démarches initiées auprès des familles par les associations et certaines institutions.

Sur le terrain, nous poursuivrons nos interventions en veillant notamment à entretenir les partenariats anciens et plus récents développés en 2012. Nous comptons ainsi poursuivre nos actions concertées avec les services de la protection judiciaire de la jeunesse qui nous ont amenés à organiser des visites communes auprès des jeunes suivis par l'institution. Cette coopération vise en

effet à apporter des réponses adaptées aux besoins de ces enfants. Elle est basée sur une complémentarité des approches, qui est source d'innovation.

Ce besoin de coordonner les approches complémentaires sera également au centre de nos préoccupations s'agissant du dispositif de protection des mineurs victimes d'exploitation, dont nous comptons poursuivre l'élaboration. Son efficacité repose en effet sur une coordination renforcée ainsi que sur une définition fine des rôles et des responsabilités de chacun. Si nous déplorons l'absence de dispositifs adaptés, nous ne pouvons cependant qu'accueillir favorablement l'engagement des institutions parties prenantes sur ce sujet. Il témoigne nous semble-t-il, d'une prise de conscience de la réalité et de l'hétérogénéité de phénomènes intolérables.

Les pouvoirs publics devront également engager des travaux pour renforcer leur connaissance concernant l'exploitation et la traite des mineurs étrangers, en France. Si Hors La Rue acquiert une connaissance et une expertise sur ces sujets, nous sommes conscients que celles-ci ne concernent qu'une partie seulement des situations d'exploitation. Nous apporterons évidemment notre concours aux travaux qui pourront être menés en ce sens, et veillerons à ce que la nouvelle Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) se saisisse pleinement du sujet de la traite des mineurs.

Les chantiers et les enjeux sont donc de taille pour une association de la dimension de Hors La Rue : mais notre organisation est aussi garante d'une adaptabilité et d'une souplesse qui est souvent nécessaire à la conduite de nos missions, adressées à des publics dont les problématiques sont en constante évolution.

Les défis de Hors la rue en 2013 seront donc nécessairement nombreux et variés, afin de pallier aux carences existantes et de répondre aux besoins émergents.

- Certains projets, réfléchis durant l'année 2012, vont d'ores et déjà démarrer au début de l'année prochaine :
- Une permanence médicale en partenariat avec Médecins du Monde
- Un atelier de boxe éducative pour les jeunes en errance de Gare du Nord
- Un atelier d'escalade pour les jeunes accompagnés qui fréquentent le centre de jour
- Un projet d'initiation au Flag-Rugby et à l'Ultimate

Nous allons enfin poursuivre notre réflexion quant à l'amélioration du dispositif d'éloignement des mineurs et envisager plus avant les possibilités d'intervention auprès des familles en situation de bidonville (projet Aide éducative en milieu ouvert).

Au-delà des engagements déjà décrits, nous défendrons également notre spécificité, dans un contexte généralisé d'austérité où les économies à court terme sont trop souvent privilégiées. Face à la montée de la précarité et au renforcement des dangers qu'elle entraîne, le soutien aux plus vulnérables est nécessairement moins coûteux que leur abandon qui constituerait un reniement de nos valeurs les plus fondamentales.

Roms : Manuel Valls assume les expulsions

LE MONDE | 01.08.2012 à 14h02 - Mis à jour le 01.08.2012 à 12h13

Par Hélène Bekmezian et Elsa Vincent

Deux ans tout juste après le discours de Grenoble, le 30 juillet 2010, où l'ancien chef de l'Etat Nicolas Sarkozy avait violemment pointé du doigt les Roms vivant en France dans des campements sauvages, scellant ainsi son rapprochement avec les thèses du Front national, le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, s'est à son tour posterné avec fermeté sur ce sujet, mardi 31 juillet. Un durcissement qui confirme le virage pris par le Parti socialiste sur les questions d'immigration.

Alors qu'il était interrogé sur Europe 1, à propos des populations roms - environ 15 000 personnes en France -, le nouveau patron de la Place Beauvau a eu cette formule lapidaire, équivalente à celle qu'il avait déjà eue le 25 juillet, dans l'ambance plus feutrée de la commission des lois : "Les choses sont simples, quand il y a une décision de justice, il y aura démantèlement de campements."

ELUS GÉNÉS AUX ENTOURNURES

A très 2010, les socialistes n'avaient pourtant pas ménagé leurs efforts pour dénoncer la politique menée alors par le droite : "La droite des notes et la droite des propositions n'ont d'égal que l'ampleur des échecs de Nicolas Sarkozy en matière économique et sociale", avait ainsi fait valoir la patronne du PS, Martine Aubry.

Aujourd'hui, le ton apparaît beaucoup plus mesuré chez la plupart des parlementaires de la nouvelle majorité de gauche. Manuel Valls est obéi de faire respecter la loi, considère ainsi Eduardo Rihan-Cypel, député PS de Seine-et-Marne. Il faut aussi comprendre les élus locaux, un maire ne peut pas tolérer un tel bidonville (...). En plus, ces camps sont souvent dans les communes les plus pauvres.

A l'Assemblée, mardi après-midi, un certain nombre d'élus semblaient pour leur part gênés aux entournures et refusèrent de s'exprimer sur le sujet. Seul Pierre Aminehahi, député PS des Français de l'étranger, a vivement marqué son opposition aux déclarations de M. Valls : "Cela va un peu à rebours d'une culture de la concertation. La culture de la gauche est de dire : l'action réformatrice prend du temps. Démanteler le démantèlement en cliquant des doigts va donner le sentiment que la politique est intouchable."

A droite, les attitudes variaient. Si Eric Giotti, le député des Alpes-Maritimes, secrétaire national à la sécurité à l'UMP, a lâché, en début de semaine : "Si le fait [des démantèlements] je le soutiendrai", le chef du groupe UMP Christian Jacob s'est montré, mardi, soucieux de minimiser le revirement du ministre de l'Intérieur : "C'est de la poudre aux yeux pour essayer de se rétablir sur deux jambes après les annonces sur les nouvelles critères de naturalisation."

Pour beaucoup d'acteurs associatifs qui travaillent sur le terrain, les propos de M. Valls sont toutefois très décevants. "On n'est pas des ayatollahs, il y a des campements qu'on ne peut pas laisser comme ça, estime Edouard Donnelly, président de l'association Hors la rue, qui s'occupe des mineurs roms exploités notamment par les réseaux de prostitution. Mais c'est une ligne politique très incomplète."

EN CONTRADICTION AVEC LES PROMESSES DE CAMPAGNE DE FRANÇOIS HOLLANDE

Comme beaucoup, M. Donnelly considère que les démantèlements aggravent la situation des Roms sans la régler. La plupart ne repartent pas en Roumanie ou en Bulgarie d'où ils sont originaires, mais se contentent de s'installer un peu plus loin. En Seine-Saint-Denis, par exemple, les Roms se verraient en moyenne évacués neuf fois par an. Le discours de Grenoble a un temps accéléré ces mouvements, mais leur nombre est maintenant revenu à son niveau d'avant, selon les associations.

Pour tous ces militants, la décision de M. Valls est surtout en profonde contradiction avec les promesses de campagne du candidat François Hollande. "On ne peut pas continuer à accepter que des familles soient chassées d'un endroit sans solution", leur avait sorti le candidat le 27 mars.

Au ministère de l'Intérieur, on tempère les déclarations du ministre tout en confirmant la ligne choisie. Ce sont des décisions "complexes", "pas faciles", souligne-t-on. Il n'y aura "pas de politique centralisée des démantèlements" et M. Valls a demandé aux préfets de "renouer le lien avec les élus locaux et les associations", rassure-t-on. Dans le même temps, la Place Beauvau admet qu'il n'y aura "pas forcément d'alternatives proposées" à tous les Roms qui pourraient être évacués à l'avenir.

Un choix politique sculpsé par Malignon. "C'est une ligne qui allie fermeté et dignité dans le respect des valeurs républicaines", justifie-t-on au cabinet du premier ministre, Jean-Marc Ayrault.

Le signe de fermeté envoyé sur les Roms par M. Valls pourrait toutefois être contrebalancé à la rentrée par une proposition de résolution examinée au Sénat mi-octobre. Cette résolution, déposée fin juin par la sénatrice Europe Ecologie Les Verts, Aline Archimbaud, propose la levée des "mesures transitoires" qui pèsent sur les ressortissants roumains et bulgares depuis que leurs pays ont rejoint l'Union européenne en 2007. Ces mesures, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2013, limitent les possibilités d'accès au marché du travail français et assignent les Roms au même régime que les ressortissants extra-européens. "C'est le facteur-clé d'une sorte de grande prison", écrit M^{me} Archimbaud dans sa proposition de résolution.

Lire aussi l'éclairage : L'alternative controversée des villages d'insertion**

Hélène Bekmezian et Elsa Vincent

Journal des Enfants

Vous avez **1 cadeau non réclamé !**

Accueil Mon école Blog En images Lis le JD

Tous les articles

C'est quoi un campement illégal de Roms ?



Publié le : 03/08/12 à 11:28
 Vues : 1673 fois
 Recommandé : 14 fois

Mes outils

- 1 commentaire
- Ajoute un post
- Recommande cet article
- Envoie à un ami
- Ajoute au mémo

Le ministre de l'intérieur Manuel Valls [chef de la police et de la sécurité en France] souhaite qu'il n'y ait plus de campements illégaux de Roms en France. Mais où ces populations nomades, qui viennent d'Europe de l'est, vont-elles vivre ?

Les Roms sont des personnes nomades [qui n'habitent pas dans un lieu fixe] qui vivent en Europe et ont des origines roumaines ou bulgares. Ils sont environ 15 000 en France. Certains d'entre eux vivent dans des campements illégaux, c'est-à-dire qu'ils occupent des terrains sur lesquels ils n'ont pas été autorisés à s'installer.

Manuel Valls, le ministre de l'Intérieur, souhaite détruire ces campements. Le but est de faire respecter la loi, mais aussi de réduire la mendicité [le fait de demander de l'argent dans la rue] et de lutter contre le développement des bidonvilles : ces abris de bric et de broc, qui sont souvent insalubres [sales], bordent les autoroutes, à l'entrée des grandes villes.


Mais sa décision est très discutée et critiquée. Par exemple, Edouard Donnelly, le président de l'association « Hors la Rue » (qui vient en aide aux enfants roms) affirme que la destruction de ces camps illégaux aggravera la situation des Roms. Pour lui, ce n'est pas une bonne solution car, chassés de leurs campements, les Roms se réinstalleront bien vite, un peu plus loin.

Certaines villes proposent des solutions nouvelles pour aider ces populations. la ville de Lille (Nord) a créé cinq « villages d'insertion » où des familles Roms ont pu être relogées. En échange, les parents s'engagent à ne pas mendier, à mettre leurs enfants à l'école et à chercher du travail. Cette aide est très chère pour la ville (27 000 € par famille et par an). C'est pourquoi elle reste encore très limitée.

Des enfants dans un campement de Roms (AFP).

Edouard Donnelly
Président de l'association Hors la Rue.

“ On a compris que la question (des Roms) ne se résumait pas seulement à une question de sécurité...”

Écouter (00:51)  +

21/08/2012 par Christine Siebert



À LA UNE SOCIÉTÉ FAITS DIVERS POLITIQUE ECONOMIE AUTO INTERNATIONAL MÉDIAS & PEOPLE

Actualité > ACTU

« Cette exploitation concerne une infime minorité »

ÉDOUARD DONNELLY président de l'association Hors la rue

« Arrêter les têtes de réseaux, c'est absolument nécessaire, mais il faut faire attention à ce qu'on fait des enfants après », insiste Edouard Donnelly, président de Hors la rue, une association basée à Montreuil, qui vient en aide aux enfants en danger, principalement venus d'Europe de l'Est. « Sur les 300 à 400 enfants qu'on suit chaque année, on pense qu'une soixantaine sont susceptibles de

subir des pressions pour voler. Rapportée aux 15000 Roms de France, dont 7000 enfants, cette exploitation concerne une infime minorité. » « Si on veut que les mineurs échappent au réseau, il faut absolument les éloigner, poursuit Edouard Donnelly, comme on le fait pour les majeurs victimes de la traite. »

Le Parisien

Recommander  Soyez le premier de vos amis à recommander ça.  0   



ROMS COMMENT PROTÉGER LES ENFANTS EXPLOITÉS ?

« NOUS SOMMES INQUIETS », constate Edouard Donnelly, président de l'association Hors la rue, qui aide les mineurs étrangers, et particulièrement ceux d'origine roumaine. Fin septembre, un des gangs mafieux exploitant des enfants roms a été démantelé par la Brigade de protection des mineurs de Paris. Une belle victoire, après une bataille longue et complexe. Onze responsables du réseau, qui forçaient une trentaine d'enfants de 9 à 17 ans à voler, avec des objectifs journaliers à respecter sous peine de sévices, ont été arrêtés. Et les victimes placées dans des foyers en Seine-Saint-Denis. Mais, bien souvent, ces jeunes, qui n'ont jamais été scolarisés et qui vivent en permanence sous la menace, fuguent et reviennent rapidement à la rue. « Les foyers sont connus des enfants, puisqu'ils y passent dès qu'ils sont arrêtés, mais aussi de leurs exploiters, poursuit Edouard Donnelly. Nous demandons un dispositif d'éloignement, qui permettrait de placer les jeunes dans des foyers loin de leur ville afin qu'ils ne se sentent pas menacés. » Aujourd'hui, en France, il n'existe aucune structure formelle organisée par l'Etat pour prendre en charge les mineurs exploités. « Il faut donc profiter de ces démantèlements pour trouver des solutions, sinon, c'est un travail vain », conclut Edouard Donnelly.

ELVIRE EMPYAZ

38 ELLE 5 OCTOBRE 2012

SERVICE PUBLIC
par Guillaume Erner
du lundi au vendredi de 10h à 11h



l'émission | (ré)écouter | archives | à venir | contactez-nous | podcast

l'émission du mardi 23 octobre 2012

Dehors les enfants – Les mineurs SDF en France

14 commentaires

(ré)écouter cette émission   partager 

invité(s)

 **Edouard Donnelly**
Président de l'association Hors la rue
[en savoir plus >](#)

 **Eric Molinié**
Président du Samu social de Paris
[en savoir plus >](#)

 **Pierre Henry**
Président de l'association France Terre d'Asile
[en savoir plus >](#)

ELLEINFO



DANS LE MÉTRO PARISIEN

LES PETITES VOLEUSES

ON LES APPELLE LES « HAMIDO ». ELLES SONT MINEURES, VIENNENT DE BOSNIE ET DÉTROUSSENT LES TOURISTES. ENQUÊTE SUR LES PAS DE MANI ET DE JANA, ENTRE DÉLINQUANCE ET ENFANCE PERDUE.

STATION OPERA, LIGNE 5, 15 H 20. COHUE DE FIN d'après-midi, moiteur de l'air et brouhaha ordinaire. Dans la rame qui stationne, un touriste japonais, quinquagénaire en parka noire, lève la tête vers le plan affiché au-dessus de la porte du wagon. Il ne sent pas la main qui s'est glissée dans la poche arrière de son pantalon. Une main de gamine de 12 ans avec du vernis bleu écaillé sur les ongles, une main qui vient de se saisir d'un portefeuille marron. Mais quand d'un coup cette petite main encore en l'air est fermement saisie par celle d'un homme, l'adolescente pousse un cri rageur et là le japonais se retourne. Il ne

temps de restituer au touriste son bien et de lui expliquer dans un sabir franco-anglais-gestuel les formalités. Direction le poste pour les petites voleuses. Elles y passeront la nuit et reprendront dès le lendemain leur travail. Ce jeu du chat et de la souris dure depuis pas loin de trente ans. En langage flic, la petite brune est une « Hamido », comme ses copines. Hamido, c'est le diminutif de Hamidovic, le nom qu'elles donnent toutes quand elles sont arrêtées. L'équivalent de Dupont en Bosnie. Ces petites voleuses, à qui près de 70 % des vols du métro sont imputés*, ne sont pas roms. Et disent toutes avoir 12

ans pour échapper aux poursuites judiciaires. Elles connaissent la leçon depuis leur plus jeune âge, ce sont ceux qui les exploitent qui la leur ont apprise. « En 2010, on a beaucoup communiqué à propos de l'arrestation de Fehim Hamidovic et de ses fils, les big boss, mais, trois jours après, on revoyait les gamines dans le métro. Ils ont toujours un successeur prêt à reprendre la tête du réseau », reconnaît Fabrice Coussot de la Bac (brigade anti-criminalité) métro. Chaque jour, les Hamido ont des objectifs de vols à respecter sous peine de représailles violentes. Elles travaillent partout en Europe : « Une voleuse m'a même servi d'interprète avec des touristes hollandais qu'elle venait de détrousser, m'expliquant qu'elle avait travaillé un moment à Amsterdam », ajoute le policier.

MALGRÉ LES NOMBREUSES TENTATIVES de démantèlement du réseau, cette petite entreprise ne connaît pas la crise. Station Palais-Royal, l'équipe de la Bac croise Mani, une Hamido connue pour sa coquetterie. Elle a repéré les policiers bien avant qu'ils ne puissent la prendre en « flag ». Ils plaisaient avec la jeune fille qui leur montre ses nouveaux vêtements Gucci, « c'est que du vrai », précise-t-elle dans un sourire. Quand on lui demande combien elle et ses copines « gagnent », Mani minimise : « On vole 9 ou 10 portefeuilles par jour, environ 200 euros. » En vérité, ce seraient, selon la police, 2 000 à 3 000 euros qu'elles récolteraient en moyenne quotidiennement dans les portefeuilles de touristes, principalement venus d'Asie et des émirats. « Les Français, ils n'ont jamais de liquide, on les vole pas », précise l'ado. Mani retrouve ses copines, elles vont dormir dans un hôtel miteux qu'elles paient à la nuit, Mickael et son équipe rentrent chez eux.

Deux jours plus tard, station Franklin-Roosevelt, la journée commence par une course haletante. Mickael et Sadia jouent au faux couple pour filer un groupe d'Hamido. Mais ratent leur coup à quelques secondes près, car un voyageur a repéré les jeunes filles et les a sorties du wagon. « A cause de ce justicier en carton, on a raté le "flag", fulmine Fabrice. Il a raconté qu'il était de la sécurité mais c'est juste un vendeur de souvenirs du Trocadéro ! » Les policiers prennent le temps de parler avec les filles. Jana, enceinte de huit mois, demande des nouvelles de sa famille à « Mika ». Le policier lui parle de sa nouvelle teinture ou de Mani qu'il a vue il y a deux jours. Il a comme un rapport paternel avec les Hamidovic : « Même si certaines sont plus âgées qu'elles ne le disent, elles restent des enfants. C'est ambigu car elles sont à la fois auteure et victime. » Malgré ce lien, les Hamido ne disent rien de leur situation. « C'est l'omerta, raconte Sadia. Elles ne lâchent rien, même si on les connaît depuis des années. »

« AVANT, C'ÉTAIT RARE, MAIS MAINTENANT ELLES SONT TOUTES ENCEINTES EN MEME TEMPS. ON SUPPOSE QUE CE SONT DES VIOLS COLLECTIFS POUR LES PUNIR. »

la question en traitant Mickael de « curieux ». A chaque arrestation, quand Fabrice demande aux filles qui est enceinte, plus de la moitié lèvent le bras. « Le phénomène remonte à deux ou trois ans. Avant, c'était rare, mais maintenant elles sont toutes enceintes en même temps. On suppose que ce sont des viols collectifs pour les punir, mais on n'en est pas certain. Dans tous les cas on ne voit jamais les bébés. » Jana a beau dire qu'il s'agit de son premier enfant, les policiers confirment que c'est au moins le deuxième. Malingre, les traits tirés, la clope au bec, la jeune fille semble avoir volé un coussin pour le glisser sous son T-shirt tellement son ventre rond contraste avec sa silhouette. Comme les autres Hamido, elle mange très peu et n'est pas soignée. « Elles ne vont même pas à l'hôpital pour surveiller leur grossesse, se désole Sadia. L'une a accouché sur le quai il y a un mois. Son bébé est mort, elle avait largement dépassé le terme. »

JANA REPREND LES COULOIRS DU MÉTRO, pour poursuivre sa malheureuse routine. Même si elle se décidait à parler, on ne pourrait lui garantir une totale protection. « Aujourd'hui, il n'existe aucun dispositif pour les mineurs alors qu'il y en a un pour les majeurs ! s'insurge Edouard Donnelly, président de l'association Hors la rue, qui aide les mineurs des pays de l'Est. En effet, quand une Hamido est placée, c'est toujours dans des foyers d'Ile-de-France que tout le monde connaît, et d'où elles fuient avant même que les mafieux n'aient à venir les récupérer. Il faut mettre en place un dispositif d'éloignement immédiat, seul l'Etat peut le faire », conclue-t-il. Depuis qu'elle travaille à la Bac métro, Sadia raconte n'avoir vu qu'une seule fille parler. Depuis, « on ne l'a jamais revue ». Les Hamidovic restent enfermées dans une triste histoire sans fin.

ELVIRE EMPATAZ
* Selon Jean-Claude Marin, procureur de la République, en 2010.



Mickael et Sadia, les policiers en attente de « flag ».

Mickael tente de faire parler les jeunes pickpockets.

Sadia sur les lieux de l'arrestation.

L'UN DES PLUS GROS TABOUS ? Leurs grossesses à répétition. Quand Mickael demande à Jana qui est le père de son bébé, elle baisse les yeux et dit : « Il n'y a pas de père. » Il y a deux jours, Mani, enceinte de trois mois, avait éludé



ASSOCIATION LOI 1901

SOUTIEN AUX MINEURS ÉTRANGERS EN DIFFICULTÉ

70 rue Douy Delcupe - 93100 Montreuil

01 41 58 14 65

www.horslarue.org